



Bilan annuel

2018

Rapport moral
Rapport d'activité
Rapport financier



Siège social :

MnHn – CP41
57 Rue Cuvier
75005 Paris

contact@lashf.org
<http://lashf.org>

Crédits photos :

Les photographies intégrées au présent rapport ne sont pas libres de droit.

Laurent Barthe : Cistude d'Europe (page 21), Couleuvre verte et jaune (page 23)

Hugo Barré-Chaubet : Couleuvre d'Esculape (page 16)

Stéphanie Beaume : Sortie terrain formation ONF (page 25)

Matthieu Berroneau : Cistude d'Europe juvénile (page 5), Rainette verte (page 15), Salamandre de Lanza (page 16), lagune (page 23), zones humides (pages 46 et 52)

Joseph Celse : Lézards ocellés juvéniles (pages 12 et 20), couple de Lézards ocellés (page 19)

Stéphane Jamme : Tortue caouanne (page 22)

Florian Morgen : Crapaud vert (page 25)

Anne Richou : Photo de groupe réunion LIFE CROAA (page 18)

Jean-Baptiste Sénégas : Émergence de Tortues caouannes (page 33)

Société Herpétologique de France : Membres du Bureau et du conseil d'administration (page 6), équipe salariée (page 7), stand et Journées de la Conservation de Ménigoute (page 10), sortie terrain (page 17), réunion PNA Cistude d'Éouverture du congrès 2018 (page 41), photo de groupe et sortie terrain congrès 2018 (page 42)

Damien Troquereau : Vipère de Séoane (page 1), plaque-refuge (page 23), Couleuvre verte et jaune (page 44)

Sommaire

Qui sommes-nous ?	5
La SHF en 2018	6
Le conseil d'administration	6
L'équipe salariée	7
Les coordinateurs régionaux	7
Les adhérents	8
L'implication bénévole	9
Le réseau partenarial	11
Rapport moral	12
Rapport d'activité	15
Nos réalisations 2018	16
Les projets techniques	16
<i>Rapportage de la Directive Habitat-Faune-Flore</i>	16
<i>LIFE CROAA (Control strategies Of Alien invasive Amphibians)</i>	17
<i>Bilan du PNA I en faveur du Lézard ocellé</i>	19
<i>Rédaction du PNA II en faveur du Lézard ocellé</i>	20
<i>Rédaction du PNA II en faveur de la Cistude d'Europe</i>	20
<i>Programme de surveillance des Tortues marines de Méditerranée française</i>	22
<i>Programme INDICIT (Implementation of Indicator of Marine litter on sea Turtles)</i>	22
<i>Programmes POPAmphibien/POPReptile</i>	23
<i>Base de données</i>	24
<i>Co-animation des PNA Sonneur à ventre jaune, Pélobate brun et Crapaud vert</i>	25
<i>Formation du réseau herpétologique de l'ONF</i>	25
<i>Mobilité Faune</i>	26
<i>Un dragon ! Dans mon jardin ?</i>	27

Expertise	28
<i>Commission Répartition</i>	28
<i>Commission Conservation</i>	29
<i>Commission RTMMF (Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française)</i>	31
<i>Commission Outre-Mer</i>	34
<i>Commission Terrariophilie</i>	35
<i>Commission Cistude</i>	36
<i>Commission Sciences participatives</i>	38
Projet associatif	39
Communication	40
<i>Publication du bulletin scientifique</i>	40
<i>Festival de Ménigoute et Journées de la Conservation des Amphibiens et Reptiles</i>	40
	40
<i>Congrès national 2018</i>	41
Engagement partenarial : le Club des 14	43
	43
Rapport financier	44
Compte de résultat	45
Bilan	49



Qui sommes-nous ?

La SHF en 2018

Le conseil d'administration

Lors de l'Assemblée Générale du 11 octobre 2018, Matthieu Berroneau, Claude-Pierre Guillaume et Franck Paysant, arrivés en fin de mandat, ont cédé leur place. Six nouveaux administrateurs se sont engagés à nos côtés.

Au 31 décembre 2018, le conseil d'administration se composait des membres suivants :

Bureau



Laurent Barthe
Président



Ludivine Quay
Vice-Présidente



Audrey Trochet
Trésorière



Maud Berroneau
Secrétaire

Administrateurs

- ⊙ Damien Aumaître, administrateur
- ⊙ Jean-Marie Ballouard, administrateur
- ⊙ Stéphane Bellenoue, administrateur
- ⊙ Claude Miaud, administrateur
- ⊙ Cécile Patrelle-Lombard, administratrice
- ⊙ Pierre Rivallin, trésorier adjoint
- ⊙ Jacques Sacchi, deuxième vice-président
- ⊙ Jacques Thiriet, secrétaire adjoint

Membres d'honneur

Jean Lescure

Guy Naulleau

Gilbert Matz



L'équipe salariée

Au 31 décembre 2018, la SHF comptait quatre salariés.



Isabelle Chauvin

Responsable administrative
et financière



Christophe Eggert

Directeur



Myriam Labadesse

Chargée de mission
LIFE CROAA



Stéphanie Thienpont

Chargée de mission
PNA

Les coordinateurs régionaux

Nous nous appuyons sur un réseau de coordinateurs régionaux, dont voici la liste au 31 décembre 2018 :

- ⊙ **Alsace** : Jacques Thiriet
- ⊙ **Aquitaine** : Matthieu Berroneau
- ⊙ **Auvergne** : Roland Vernet et Samuel Gagnier
- ⊙ **Bourgogne** : Nicolas Varanguin
- ⊙ **Bretagne** : Bernard Le Garff et Régis Morel
- ⊙ **Centre** : André Dutertre
- ⊙ **Champagne-Ardenne** : Stéphane Bellenoue
- ⊙ **Corse** : Michel Delaugerre
- ⊙ **Franche-Comté** : Hugues Pinston et Alix Michon
- ⊙ **Île-de-France** : Pierre Rivallin
- ⊙ **Languedoc-Roussillon** : Philippe Geniez
- ⊙ **Limousin** : Gaëlle Caublot
- ⊙ **Lorraine** : Damien Aumaître
- ⊙ **Midi-Pyrénées** : Gilles Pottier
- ⊙ **Nord-Pas-de-Calais** : Robin Quevillart et José Godin
- ⊙ **Basse et Haute Normandie** : Mickaël Barrioz
- ⊙ **Pays de la Loire** : Philippe Evrard
- ⊙ **Picardie** : Mathieu T'Flachebba
- ⊙ **Poitou-Charentes** : Jean-Marc Thirion
- ⊙ **Provence-Alpes-Côte-d'Azur** : Marc Cheylan
- ⊙ **Rhône-Alpes** : Jean-Luc Grossi

Leur rôle est de diffuser les informations relatives à l'herpétofaune, notamment en lien avec sa répartition, de l'échelle locale à l'échelle nationale, et inversement.

Les adhérents

En 2018, le nombre d'adhérents semble se stabiliser. Au 31/12/18, la SHF comptait 345 adhérents à jour de leur cotisation, contre 346 en 2017 (avec seulement 72% à jour de leur cotisation au 31/12/17). Un effort a été fait pour la régularisation de bon nombre d'adhésions concernant 2017. Nous essayons dorénavant d'enregistrer un maximum d'adhésions en début d'année, notamment concernant l'option d'abonnement au bulletin scientifique, afin de préparer des routages en fonction des renouvellements enregistrés.

46 nouveaux adhérents nous ont rejoints pour soutenir nos actions, et quasi autant d'adhérents en 2017 n'ont pas renouvelé leur adhésion cette année (turnover de 13%).



La démarche d'adhésion via la plateforme HelloAsso, plus simple et rapide que l'adhésion au format « papier », connaît un bon succès depuis son lancement en février 2018. En effet, en 2018, près de 40 % des adhésions enregistrées ont été souscrites en ligne.

La grande majorité des adhérents ont choisi l'option « Abonnement au bulletin » (86%). On comptabilise des adhésions de personnes morales à hauteur de 8% et 92% de personnes physiques, dont 18% de femmes. Nos adhérents se répartissent sur l'ensemble du territoire, avec une majorité en Occitanie (17 %), Ile-de-France (13 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (12 %).

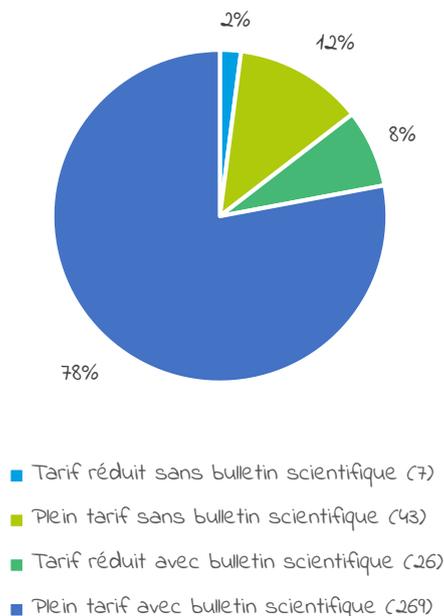
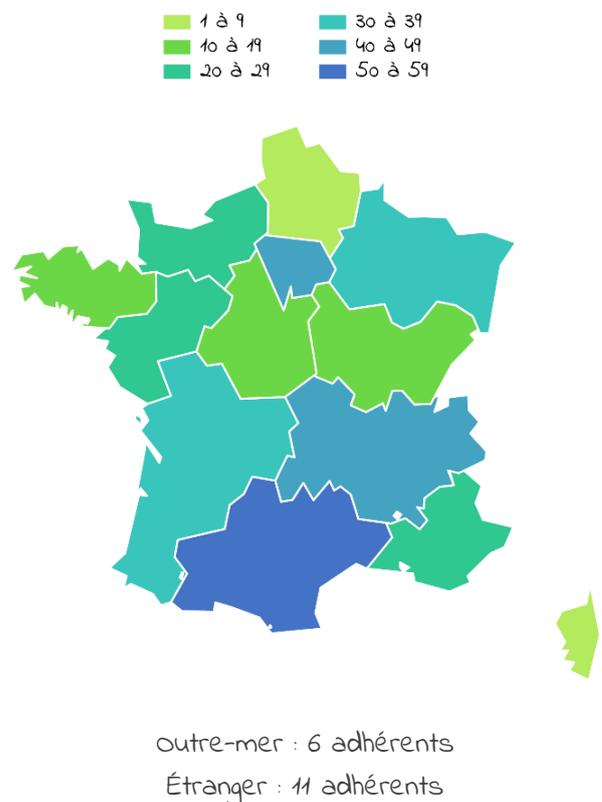


Figure 1. Répartition des cotisations 2018 par type d'adhésion

Figure 2. Répartition géographique des adhérents



L'implication bénévole

Pour la 2nde année consécutive, la valorisation du bénévolat a été comptabilisée. Nous sommes tous conscients que le bénévolat fait partie intégrante des fondamentaux de la vie associative. Le cas de la SHF est expressément parlant puisque depuis sa création en 1971 et pendant 40 ans, elle a fonctionné uniquement grâce au bénévolat d'hommes et de femmes généreux, engagés et passionnés. En 2018, alors que la SHF compte quatre salariés, la prise en compte du bénévolat est primordiale et permet de présenter une image plus fidèle d'elle-même en démontrant la place et l'importance des contributions bénévoles sur ses activités diverses et variées :

- L'investissement de chaque administrateur,
- Les sept commissions thématiques (Cistude, Outre-mer, Répartition, RTMMF, Conservation, Sciences participatives et Terrariophilie),
- L'organisation et la tenue d'événementiels : congrès annuel, festival de Ménigoute, les Journées de la Conservation des Amphibiens et Reptiles,
- L'élaboration, la préparation et la relecture du bulletin scientifique trimestriel,
- L'investissement de chaque coordinateur régional,
- La participation aux différents projets de l'association (LIFE CROAA, RTMMF, PNA, ...),
- La participation au comité de validation des données nationales,
- Les réunions de représentation ou consultation, l'expertise, etc....

Pour 2018, la SHF a enregistré 4 260 heures réalisées par des bénévoles, contre 3 050 heures l'année précédente, soit une augmentation de 40 % par rapport à 2017. Ces heures ont été remontées par 75 bénévoles, contre 51 l'année précédente, soit une augmentation de 47 % par rapport à 2017.

Nous profitons de ce bilan pour remercier chaleureusement ces 75 bénévoles :

Merci à vous !

Magalie AFÉRIAT, Perrine ALLARD, Laura ANDRÉO, Damien AUMAITRE, Jean-Marie BALLOUARD, Mickaël BARRIOZ, Laurent BARTHE, Alexandra BEAL, Stéphane BELLENOUE, Matthieu BERRONEAU, Maud BERRONEAU, Franck BONIN, Frédéric BRANDA, Léa BRUN, Olivier BRUNEL, Antoine CADI, Sébastien CARON, Jacques CASTANET, Édouard CHERE, Marc CHEYLAN, Laurent CHIRIO, Oma CRISTAUDO, Pierre-André CROCHET, Julie DELAUGE, Bernard DEVAUX, Maël DEWYNTER, Alicia DUPRAT, André DUTERTRE, Philippe EVRARD, Audrey FRERE, Thierry FRÉTEY, Stella GARANT, Philippe GENIEZ, Claude-Pierre GUILLAUME, Léo IDCZAK, Ivan INEICH, Stéphane JAMME, Géraldine KAPFER, Cécile KAUFFMANN, Arnaud KLEIN, Jean LESCURE, Pablo LIGER, Olivier LORVELEC, Marc-Antoine MARCHAND, Marin MARMIER, Delphine MAROBIN-LOUCHE, Marc MAURY, Sarah MENTION, Claude MIAUD, Aurélien MIRALLES, Anne-Marie OHLER, Guy OLIVER, Cécile PATRELLE-LOMBARD, Olivier S.G. PAUWELS, Franck PAYSANT, Jean-Marie PERICARD, Marion PETIT, Claude PIEAU, Anthony PREVOST DE HARCHIES, Ludivine QUAY, Julien RENET, Maëva REPELIN, Pierre RIVALLIN, Vincent RUFRAY, Jacques SACCHI, Madeleine SALVAGNIAC, Mickaël SANCHEZ, Christophe SEGUI, Remy SIMIDE, Stéphanie THIENPONT, Jacques THIRIET, Jean-Marc THIRION, Audrey TROCHET, Nicolas VARANGUIN et Roland VERNET.

Pour 2019, nous essaierons de mobiliser et motiver davantage les bénévoles actifs de l'association, à renseigner les fiches de suivi nécessaires à l'intégration de leurs actions dans ce calcul de valorisation, afin de présenter un bilan le plus réaliste possible et d'allonger encore cette liste !



Le réseau partenarial

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires financiers, techniques, institutionnels, associatifs et scientifiques.



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



BUFO





Rapport moral



Comme chaque année, c'est le moment de nous rassembler pour faire le bilan de nos actions. C'est dans un contexte toujours aussi alarmant que nous devons avancer ensemble. Alors que nous sommes de nombreuses associations nationales à alerter les plus hautes instances sur l'urgence d'agir, les réponses ne sont pas à la hauteur, les ONG disposent de toujours moins de moyens et nos dirigeants ne font pas les choix courageux nécessaires pour modifier fondamentalement nos systèmes de production afin d'améliorer la préservation de notre patrimoine naturel. Je ne vais pas m'étaler sur ces éléments alarmistes mais nous devons tous agir à nos échelles

pour continuer ce combat d'idées, pour faire évoluer les mentalités et accompagner nos élus vers des décisions plus rationnelles et durables !

Je suis tout de même très heureux de vous dresser ce bilan moral au nom du conseil d'administration et de l'équipe salariée car nous avons eu une année riche en projets. Comme annoncé durant l'assemblée générale 2017, nous avons engagé notre association dans de profonds changements tout en conservant les fondamentaux de la SHF.

Une association dynamique à l'écoute de ses adhérents

Après une année 2017 difficile, l'ensemble des administrateurs s'est vraiment investi dans la vie de notre association. Le nombre de projets augmentant chaque année, chacun a pu s'investir en fonction de son temps et de ses compétences. Grâce à nos nouveaux statuts, nous serons bientôt 15, ce qui permettra une implication toujours plus assidue aux côtés des salariés et bénévoles pilotant les projets. C'est un besoin identifié et nous avons désormais des référents par dossier pour y répondre au mieux.

Comme nous l'avions planifié, nous avons débuté la phase de consultation des adhérents sur leur vision de la SHF dans le but de définir notre projet associatif. Au-delà d'imaginer collectivement une SHF qui colle à la vision de ses adhérents et partenaires, cette introspection donnera un cadre de travail pour redéfinir le paysage des projets que la SHF doit mener bénévolement ou avec son équipe salariée. Ludivine Quay, notre vice-présidente ne manquera pas de revenir vers vous pour vous présenter le planning et les grandes étapes à venir.

Modernisation de nos outils de saisies, d'administration et de valorisation des données d'amphibiens et de reptiles

Toujours dans le but de se moderniser et de répondre au mieux à nos besoins, nous avons bien avancé sur la modernisation de nos outils. Désormais, nous avons un portail national pour valoriser les connaissances sur la répartition des amphibiens et des reptiles de métropole. D'ici peu, nous

disposerons également d'une interface pour saisir nos observations. Ce travail vous sera présenté plus en détail dans le rapport d'activité. Nous avons encore un grand travail à faire avec nos coordinateurs régionaux et associations partenaires pour avoir les cartes de répartition les plus pertinentes, mais nous sommes tout de même fiers de ce premier rendu.

Nous avons également fait évoluer un autre outil qui permet d'enrichir nos connaissances et d'agrémenter ce portail : « Un dragon ! Dans mon jardin ? ». Ce projet de science citoyenne a pour but de collecter des données sur les amphibiens et les reptiles.

Implication dans les stratégies nationales de conservation

Notre stratégie de rester un acteur impliqué dans les différentes démarches de conservation des amphibiens et des reptiles avance. Avec de nombreux partenaires régionaux, nous sommes de plus en plus sollicités dans les programmes d'études et de conservation. Vous verrez la diversité des projets sur lesquels nous travaillons à travers ce rapport d'activité.

Aujourd'hui, c'est vers une stratégie en faveur des serpents que nous nous tournons. Ce sont les oubliés de la conservation ! Nous allons rapidement revenir vers vous pour bien se structurer mais aussi pour que l'on se serre les coudes afin de légitimer ce combat auprès de nos partenaires financiers.

Nous sommes également fiers que la SHF continue d'être identifiée comme la structure référente pour valider les référentiels taxonomiques. En 2018, notre comité de validation MNHN/SHF a travaillé sur de nombreuses actualisations et publications : Martinique, Guyane, Guadeloupe et France métropolitaine !

Une équipe impliquée dans la vie de l'association mais aussi dans la mise en œuvre des projets

Comme chaque année, j'aimerais prendre un moment pour mettre l'équipe salariée sur le devant de la scène. Il n'est pas évident de créer une équipe. Nous y sommes désormais arrivés et cette équipe va encore s'agrandir en 2019. Grâce à elle, nos dossiers sont de plus en plus professionnels et comme vous vous en rendez compte à chaque événement organisé par la SHF (Ménigoute, congrès, etc.), cette équipe vous accueille toujours de façon sérieuse et chaleureuse. Un grand merci pour tout à Isa, Myriam et Stéphanie.

Avec ce conseil d'administration plus impliqué et plus diversifié, l'aide de nombreux bénévoles toujours plus actifs, nos coordinateurs régionaux, notre équipe salariée et vous tous, notre association tient bon, elle avance et s'améliore chaque année pour mieux et plus s'impliquer dans la conservation de notre patrimoine naturel. **Merci à tous !**

Laurent Barthe, Président

A blue ink signature of Laurent Barthe, written in a cursive style.



Rapport d'activité

Nos réalisations 2018

Les projets techniques

Rapportage de la Directive Habitat-Faune-Flore

Fin 2017, la SHF a signé une convention avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, pour la réalisation du rapportage concernant les vingt-quatre espèces de reptiles et vingt-sept espèces d'amphibiens inscrites à la Directive européenne Habitat-Faune-Flore (DHFF). Les exercices de rapportage résultent de l'engagement des états membres de la DHFF sur le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des espèces et habitats naturels de la Directive. Cet engagement entraîne l'obligation d'un rapportage tous les six ans, de l'évaluation de l'état de conservation, sous un format commun à tous les États membres. Au niveau national, ce travail, coordonné sur le plan scientifique et technique par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), est confié à la Société Herpétologique de France qui anime un réseau de trente-deux experts nationaux chargés de renseigner les cent-treize fiches évaluant l'ensemble des espèces de reptiles et d'amphibiens au sein des cinq domaines biogéographiques représentés sur le territoire.



Le 26 mai 2018, une réunion a été organisée au MNHN, afin de présenter aux experts chargés de rédiger les fiches, les outils disponibles pour la réalisation de cette mission. Au cours de l'année 2018, un important travail d'échanges entre rédacteurs, coordinateurs régionaux, relecteurs, producteurs de données, équipes de la SHF et du MNHN, a permis, le 18 janvier 2019, la validation de l'ensemble des fiches par le comité de validation désigné par le MnHn, puis leur soumission à la Commission Européenne, en avril 2019.





LIFE CROAA (Control Strategies Of Alien Invasive Amphibians)

Plusieurs événements se sont tenus en 2018 dans le cadre du LIFE CROAA. La première réunion du comité scientifique a eu lieu le 19 mars 2018 au MnHn. L'ensemble des membres présents (Olivier LORVELEC – IRNA/Université de Rennes, Séverine VUILLEUMIER – École de la Source/Suisse, Alain DE VOCHT – Université de Hasselt/Belgique, John Measey – Université de Stellenbosch/Afrique du Sud) a émis un avis positif sur l'avancement du projet et a donné des indications et orientations pour la poursuite des actions.

Frédéric BROCHIER, le moniteur NEEMO en charge du suivi du projet pour la Commission Européenne, est venu nous rendre visite en juin 2018. La journée a débuté par une sortie sur le terrain sur le noyau de Grenouille taureau en Gironde, au cours de laquelle une démonstration des actions concrètes mises en œuvre a été réalisée. Frédéric BROCHIER a pu observer des individus adultes et juvéniles, des têtards et œufs de l'espèce. La rencontre s'est poursuivie en salle, avec la présentation de l'avancement technique des différentes actions du projet. Enfin, un bilan financier a permis de faire le point sur l'évolution des dépenses (par bénéficiaire et par action), et l'avancement des dossiers de cofinancement.

En septembre 2018, Isabelle Chauvin, coordinatrice administrative et financière, et

Myriam LABADESSE, coordinatrice technique, se sont rendues dans le Jura à l'occasion des rencontres interLIFE annuelles, organisées par le CEN Franche-Comté, dans le cadre du projet LIFE Tourbières du Jura. Les échanges ont encore une fois été très enrichissants.

L'un des travaux principaux mené en 2018 a été la rédaction du rapport « à mi-parcours » à destination de la Commission Européenne, permettant le déclenchement d'un second versement. Ce rapport détaille la mise en œuvre des actions et les résultats préliminaires obtenus. Il a également fait état des dépenses globales engagées. La Commission Européenne a validé ce rapport, nous félicitant au passage pour la qualité de la rédaction et les résultats présentés.

Parmi les actions concrètes mises en œuvre en 2018, notons la poursuite de l'actualisation de la répartition de la Grenouille taureau et du Xénope lisse. Cette action a permis d'identifier la présence du Xénope lisse en aval de Nantes, à Bouaye, aux portes de la Réserve naturelle régionale et nationale du Lac de Grandlieu. Une nouvelle population a également été découverte en 2018 sur la commune de La Chapelle-d'Armentières près de Lille, portant à trois le nombre de foyers avérés en France.

Dans le cadre des actions de communication et de sensibilisation, la SHF est intervenue sur



le thème des amphibiens invasifs lors de la formation annuelle des agents de l'ONCFS et de l'AFB sur les espèces exotiques envahissantes. L'élaboration de nouveaux supports de communication a été lancée, dont une exposition pédagogique finalisée en 2019 et la réalisation de films et vidéos thématiques dont les premiers épisodes devraient être diffusés fin 2019.

En 2019, les actions se poursuivent. Un nouveau moniteur NEEMO, Quirin RENARD, nous a été attribué. Lors de sa visite, nous

avons eu le plaisir d'accueillir M. Spyridon FLEVARIS (*policy officer* au sein de la Direction Générale de l'Environnement de la Commission Européenne), et Mme Rosemarie HINGSAMER (*project adviser* au sein de l'EASME), tous les deux très intéressés par la thématique des espèces exotiques envahissantes. Ce fut l'occasion de nombreux échanges entre tous les participants, nous avons reçu de précieux conseils pour la poursuite du projet. M. FLEVARIS et Mme HINGSAMER ont pu découvrir le Xénope lisse, qu'ils n'avaient jamais observé.



Bilan du PNA I en faveur du Lézard ocellé

La mise en œuvre du Plan National d'Actions (PNA) 2012-2016 en faveur du Lézard ocellé a débuté en 2011 avec la rédaction du plan par l'association OBIOS. Après validation de ce premier plan par le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) en janvier 2012, l'animation du PNA n'a débuté qu'en octobre 2013 et sa période d'application a d'emblée été prolongée jusqu'en 2017, afin de pallier le retard pris dans sa mise en œuvre initiale. L'animation a été confiée à la SHF par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Elle a été mise en œuvre durant cinq ans et s'est officiellement achevée en octobre 2017, avec le Congrès annuel de la SHF organisé à Saint-Flour (Cantal) avec le thème « Le Lézard ocellé en France : cinq années de plan d'actions ».

Dans la continuité, en novembre 2017, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a confié la rédaction du bilan du PNA I à la SHF, bilan rédigé au cours de l'année 2018 puis présenté au CNPN le 18 avril 2019.

Ce bilan montre que dix-sept actions, sur vingt-deux inscrites au plan d'actions, ont été mises en œuvre (huit de façon complète, neuf partiellement), qu'une action a été initiée sans que les résultats obtenus soient jugés

satisfaisants et que quatre actions n'ont pas été mises en œuvre. Après cinq années d'application du plan, les connaissances sur l'espèce ont progressé. De nombreuses études ont été réalisées et des réflexions ont été menées pour mettre en place des protocoles standards. Il reste désormais des domaines à étudier pour affiner la stratégie de conservation de l'espèce, notamment l'écologie de la reproduction ou encore la génétique des populations, qui pourrait apporter des éléments intéressants sur le degré d'isolement des populations. La formation des acteurs de terrain reste une priorité et les discussions avec les référents locaux montrent un intérêt à mettre en place un travail en partenariat avec le monde agricole.

La commission Faune du CNPN a émis un avis favorable sur ce bilan et souligné la pertinence de l'écriture d'un second plan d'actions, et ce, pour une durée de dix ans. Un effort particulier est demandé sur l'évaluation des pertes d'habitats et l'efficacité des mesures compensatoires dans le cadre des dossiers liés à la séquence ERC





Le travail d'analyse du premier plan, réalisé dans le cadre de la rédaction du bilan, a été l'occasion de remobiliser le réseau d'acteurs travaillant

Rédaction du PNA II en faveur du Lézard ocellé

sur la conservation du Lézard ocellé. Ainsi, dès 2018, des réunions ont été programmées pour le début d'année 2019, dans l'ensemble des régions abritant l'espèce. Ces rencontres ont eu plusieurs objectifs : améliorer la diffusion de l'information afin de valoriser les expériences de chacun, dynamiser le réseau et mobiliser les acteurs autour de la rédaction du second plan, afin que l'ensemble de ces acteurs puissent s'exprimer sur les actions à inscrire au plan et ainsi assurer la conservation de l'espèce sur leurs territoires.

Rédaction du PNA II en faveur de la Cistude d'Europe

En avril 2018, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) a confié à la SHF la rédaction du second PNA en faveur de la Cistude d'Europe. Afin de mener à bien cette mission, la SHF a proposé la composition de 3 comités distincts, afin d'accompagner la rédaction du plan : un comité de rédaction composé de dix-huit membres, un comité scientifique (intégrant des spécialistes de la génétique des populations, des vétérinaires, des biologistes et des statisticiens), ainsi qu'un comité de relecture. Le travail de rédaction a débuté sur la base du bilan du premier PNA, rédigé en 2016, et a pris en compte la synthèse des enjeux de conservation et des besoins spécifiques de l'espèce identifiés lors des Journées Techniques nationales consacrées à

la Cistude d'Europe à Toulouse, en 2017. Le comité de rédaction du PNA s'est réuni à deux reprises : le 19 octobre 2018, pour valider le choix des actions à inscrire au PNA, puis le 12 février 2019, pour la validation du projet de PNA. Le comité scientifique a été largement sollicité sur les questions de la génétique des Cistudes d'Europe destinées aux projets de réintroduction et sur la pertinence de lâchers précoces d'individus issus de l'élevage dans le cadre de ces projets. Sur les questions liées à la réintroduction de l'espèce, la SHF a notamment échangé avec des spécialistes espagnols, suisses et allemands.

Le PNA 2020-2029 propose neuf objectifs destinés à améliorer le statut de conservation de l'espèce au niveau national :

- ⊙ Accompagner la mise en œuvre du plan 2020-2029 en mutualisant les moyens réglementaire, scientifique et éthique sur les projets d'études et en mettant en place une veille rigoureuse à tenir lors de la récupération de Cistudes trouvées par des particuliers.
- ⊙ Protéger réglementairement ou contractuellement les secteurs abritant la Cistude d'Europe, en augmentant les surfaces de protection réglementaire, les surfaces conventionnées ou en maîtrise foncière.
- ⊙ Favoriser la prise en compte de l'espèce dans les projets d'aménagement du territoire en développant une interface de saisie nationale pour les données d'occurrence et de CMR, en réalisant régulièrement des cartes de répartition de l'espèce ainsi qu'une carte de sensibilité, mais également en rédigeant un document pour accompagner les Services de l'État sur la séquence ERC.
- ⊙ Appliquer une gestion des milieux favorable à l'espèce.
- ⊙ Favoriser la réussite des projets de réintroduction et de renforcement.
- ⊙ Accompagner une stratégie nationale de reconnexion des populations.
- ⊙ Poursuivre les actions visant à limiter l'impact de la présence d'espèces exotiques en milieu naturel en travaillant sur une modification de la réglementation en matière d'acquisition de tortues exotiques et en mettant en place, parallèlement, une veille sur les espèces vendues en animalerie.
- ⊙ Compléter et approfondir les connaissances scientifiques sur l'espèce en assurant une veille sanitaire des populations, en réalisant des suivis visant à évaluer l'impact des changements globaux sur la conservation de la Cistude d'Europe, en précisant l'écologie des immatures et en poursuivant la caractérisation génétique des populations françaises.



Programme de surveillance des Tortues marines de Méditerranée française

Dans le cadre du programme de surveillance (2017-2019) de la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) concernant le programme thématique « Tortues marines sous-région marine Méditerranée Occidentale », un contrat de recherche et développement a été établi sur 3 années entre la SHF et l'AFB.

Ce programme a pour finalités, au travers de cinq sous-programmes, de décrire et documenter :

- ⊙ La répartition des espèces,
- ⊙ La taille et la structure de leurs populations,
- ⊙ Leur état écologique,
- ⊙ Les impacts des pressions anthropiques, notamment les contaminants, les déchets, les pathogènes, ainsi que les captures accidentelles,
- ⊙ La mise à jour de l'évaluation de l'état de conservation des chéloniens (tortues marines) listés par la directive.

Outre le renforcement de l'opérationnalité du réseau, ce contrat prévoit entre autres, le recueil des principaux descripteurs de l'impact des activités anthropiques et des populations ; actions qui ont été confiées au laboratoire CEFE-CNRS de Montpellier, au centre de soins du CESTMed et au laboratoire vétérinaire départemental du Gard.

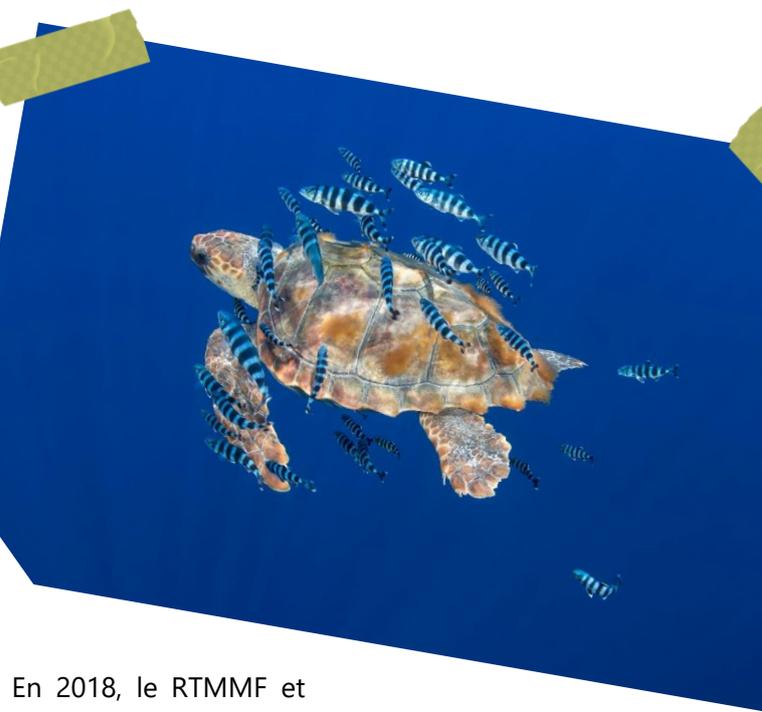
Programme INDICIT (Implementation of Indicator of Marine litter on sea Turtles)

Dans le cadre du programme INDICIT, une convention de prestation a été établie entre le CNRS et le réseau RTMMF de la SHF (2017-2018), identifié comme expert dans la mission d'Observatoire des Tortues marines en France métropolitaine, pour la partie méditerranéenne.

En 2018, le RTMMF et ses partenaires ont poursuivi l'étude de :

- ⊙ L'origine des populations de Tortues caouannes présentes,
- ⊙ Leur croissance,
- ⊙ Leur écologie trophique,
- ⊙ L'analyse des déchets ingérés à partir de prélèvements biologiques effectués sur 44 Tortues caouannes échouées ou mises en observation au CESTMed et au CRFS (Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage).

L'examen des tortues mortes ou blessées montre que la pêche est responsable de 84 % des causes de morbidité et de 51% de celles de mortalité, et plaide donc pour une évaluation approfondie de l'impact de la pêche sur les Tortues marines fréquentant les eaux méditerranéennes françaises. Cette action sera entreprise en 2019 avec l'Ifremer, répondant ainsi notamment au thème du programme de la DCSMM : « Collecte de données auprès de pêcheries qui n'embarquent pas d'observateurs ».



Programmes POPAmphibien/POPReptile

Depuis 2011, des protocoles standardisés de suivis nationaux des populations d'Amphibiens (POPAmphibien) et Reptiles (POPReptile) ont été élaborés à l'initiative de la SHF en partenariat avec le Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE). L'objectif principal de la mise en œuvre de ces protocoles à une large échelle est de connaître la tendance évolutive des populations d'Amphibiens et de Reptiles à l'échelle nationale et de tester une série d'hypothèses pour expliquer les tendances observées, tout en facilitant la mise en place de suivis standardisés à l'échelle locale. Les protocoles ont été conçus pour permettre la participation d'un large public dans la mesure où ils peuvent s'adapter aux objectifs et aux moyens disponibles.

Ces indicateurs sont voués à devenir de précieux outils d'aide à la décision pour nos partenaires institutionnels. Ils permettront également d'étayer les méthodologies d'évaluation de l'état de conservation des espèces ciblées telles que les listes rouges UICN et l'évaluation des espèces d'intérêts communautaires. Ce programme bénéficie d'un soutien financier du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES).

En 2017, la SHF avait participé à l'élaboration d'une base de données des personnes et structures ayant mis en place les protocoles POPAmphibien, en partenariat avec le CEFE. Cette mission s'est poursuivie en 2018 par une réunion de travail entre la SHF et l'équipe du CEFE, en marge du congrès annuel de la SHF à Carnoules (Var), le 12 octobre 2018. Cependant, afin d'assurer une continuité dans l'animation de ce dossier, le projet a été reprogrammé sur 2019 par convention entre le CEFE et le MTES, la SHF a donc également adapté son calendrier.



Base de données

Depuis 2013, la SHF a travaillé sur la mise au point d'un outil de gestion de base de données et de saisie d'observations en ligne, CETTIA. Après plusieurs années de développement, le constat a été fait que d'autres outils offrant de meilleures fonctionnalités et des ponts directs avec d'autres bases de données avaient vu le jour. Il a été décidé en 2018 de migrer sur GeoNature.



GeoNature est une suite d'outils développée par les parcs nationaux qui a l'avantage de

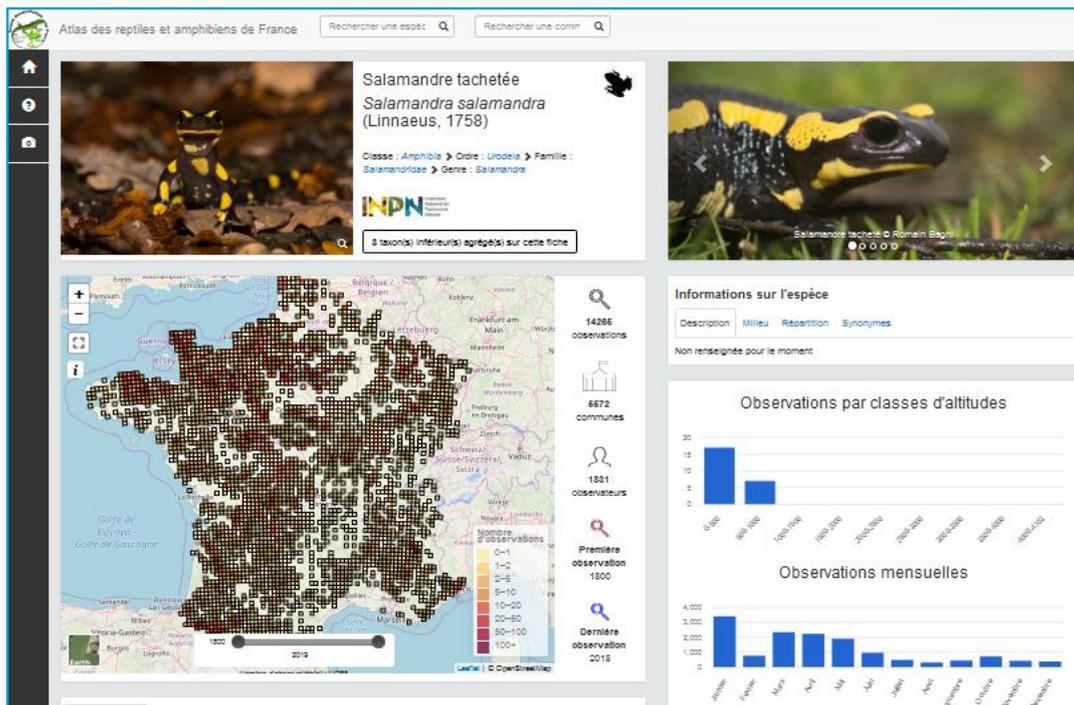
mettre à disposition différentes interfaces permettant de :

- Saisir des observations en ligne, les consulter et les exporter ;
- Saisir des observations directement depuis un smartphone ;
- Créer des masques de saisie spécifiques aux protocoles de suivi mis en œuvre sur le terrain ;
- Diffuser et valoriser les données.

Au vu des différentes missions de la SHF (POPReptile/POPAmphibien, RTMMF, Un Dragon, PNA, LIFE CROAA...), GeoNature s'est avéré être le dispositif le plus à même de répondre aux besoins actuels en termes de gestion de données naturalistes.

Dans cette phase de transition, il n'a pas été développé de nouveaux partenariats conventionnés en 2018. En revanche, la Commission Répartition de la SHF a souhaité concrétiser les échanges déjà avancés en 2017. Ainsi, deux nouvelles conventions ont été signées en 2018 : l'une avec la LPO de Franche-Comté, l'autre avec Bretagne Vivante. Enfin, un export a été réalisé à la demande de l'Union Régionale des CPIE des Pays de la Loire dans le cadre du projet d'atlas régional.

Le module de saisie GeoNature a été paramétré en 2019 afin de proposer une interface en ligne pour que chacun puisse partager ses observations. Le module de restitution des données a également été finalisé. Par la suite, de nouveaux modules de saisie seront élaborés afin de répondre aux besoins spécifiques à chaque projet.





En application de la convention cadre du 15 février 2013, l'Office National des Forêts (ONF) et la SHF ont signé une nouvelle convention pour l'année 2018, afin de formaliser la coopération entre les deux structures pour la mise en œuvre des Plans nationaux en faveur du Pélobate brun (*Pelobates fuscus*), du Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) et du Crapaud vert (*Bufo viridis*), dont l'animation au niveau national est portée par l'ONF.

Dans le cadre de cette convention, la SHF avait pour mission de gérer les données

Co-animation des PNA Sonneur à ventre jaune, Pélobate brun et Crapaud vert

relatives aux trois espèces, puis de produire une carte de répartition à la commune et à la maille 10 km X 10 km pour chaque espèce. Une analyse de l'évolution du statut de conservation de chaque espèce a été proposée.

Des informations sur la mise en œuvre des plans, les actualités sur les espèces, la prévention contre les maladies infectieuses, etc., ont également été diffusés au sein du réseau herpétologique et la SHF a participé à l'élaboration d'une plaquette de sensibilisation sur le Pélobate brun.

Afin d'harmoniser les suivis de populations de Sonneur à ventre jaune à l'échelle nationale, la SHF a également travaillé, à l'élaboration de protocoles de suivi des populations.

La SHF était également présente aux comités de pilotage organisés pour les trois espèces, les 19 et 20/09/2018.

Formation du réseau herpétologique de l'ONF

Comme chaque année, la SHF a organisé une formation des membres du réseau herpétologique de l'ONF. En 2018, elle a été dispensée par Pierre-André CROCHET et Christophe EGGERT, sur le thème des « Reptiles méditerranéens », du 23 au 26 avril en Estérel et à proximité. Au total, 18 participants ont pu en bénéficier. Les méthodes de recherche et de capture ont été abordées, avec un focus sur les techniques de détection spécifiques au Lézard ocellé et à la Tortue d'Hermann.



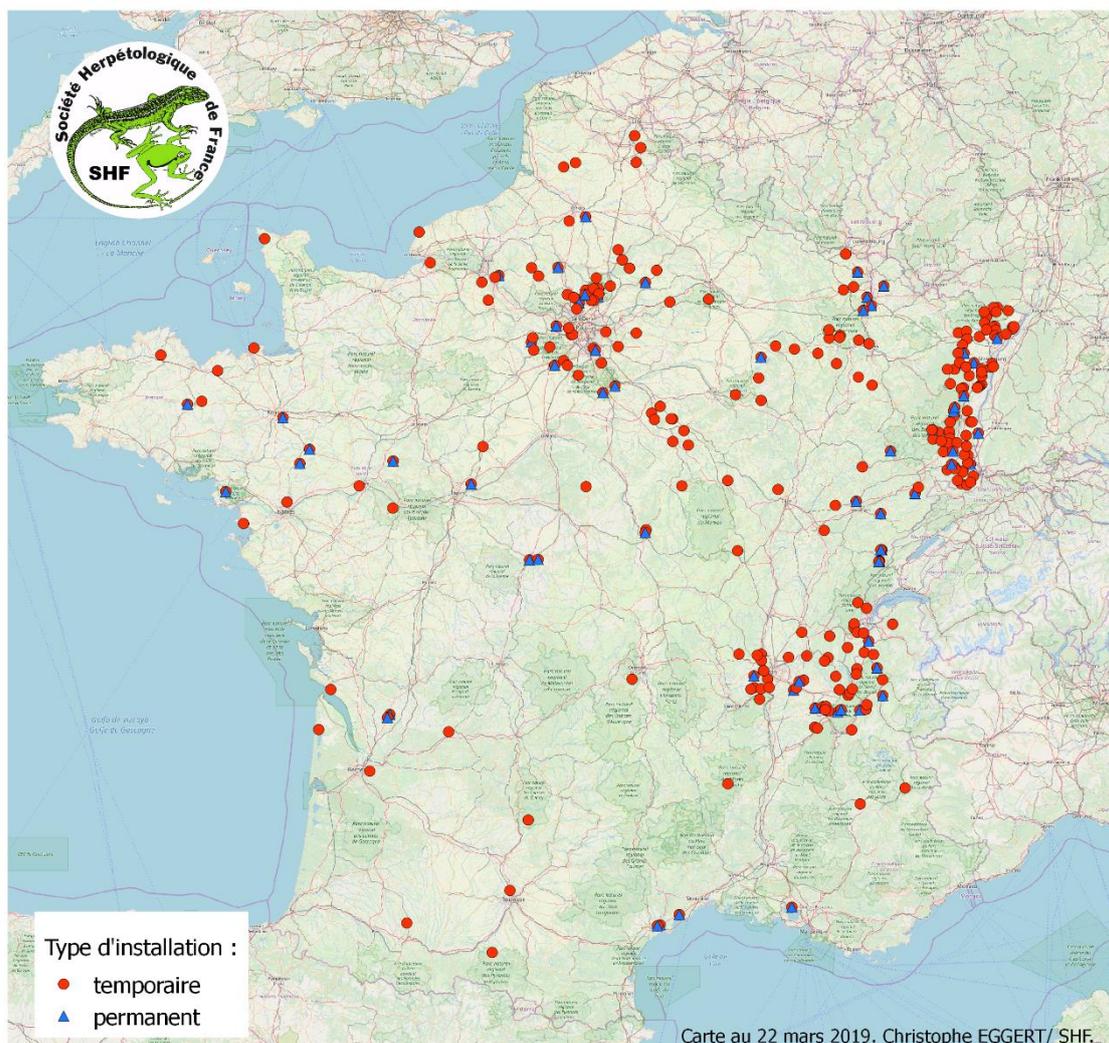
Mobilité Faune

À la suite du projet financé en 2017 par le MTEs, la SHF a proposé de poursuivre le travail de recensement des informations concernant les dispositifs permanents ou temporaires facilitant les déplacements de l'herpétofaune à travers les paysages, puis partager les expériences à travers un réseau d'acteurs à développer. La base de données construite précédemment a été complétée en 2018 suite à la détection de 35 nouveaux sites d'actions. Fin 2018, elle contenait 298 sites documentés, dont 251 correspondant à des dispositifs temporaires.

D'autre part, la SHF s'est engagée depuis 2017 aux côtés du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) dans le

montage d'un projet LIFE, appelé « LIFE AmphILTe », dont l'objectif est de réduire l'impact des infrastructures linéaires de transport et de leurs emprises (ILTe) sur les amphibiens. En 2018, ce travail s'est poursuivi. Plusieurs réunions de travail ont été organisées (17/04/2018 à Paris, 17 et 18/09/2018 à Pont-à-Mousson, 16/10/2018 et 14/12/2018 à Paris). Une concept-note a été soumise à la Commission Européenne mais n'a finalement pas abouti.

D'un commun accord entre les structures engagées dans le projet (CEREMA, SHF, CEFE-CNRS, AmphiConsult, ARB Ile-de-France, FCEN, LPO PACA), il a été décidé de déposer à nouveau une concept-note en 2019.





undragon.org

La démarche nationale « Un dragon ! Dans mon jardin ? » a été initiée en 2016 par la SHF, l'Union nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE) et le MnHn. Il s'agit d'une opération de sciences participatives invitant le public à observer et identifier les amphibiens et reptiles présents dans les espaces de nature ordinaire. En 2017, la SHF a développé le site internet www.undragon.org, en collaboration avec l'UNCPIE.

Un dragon ! Dans mon jardin ?

En 2018, des améliorations y ont été apportées : l'adaptation au format smartphone, la création d'un onglet « galerie des photos postées », l'amélioration du retour de mail, la mise à jour du contenu de certains onglets et la création d'un identifiant unique pour chaque observation saisie.

Au total, 430 personnes ont participé et saisi des observations en 2018. Cela a permis de récolter plus de 3 000 données.

En 2019, des planches d'illustrations des espèces de France métropolitaine, réalisées par Céline LECOQ, sont venues compléter les outils d'identification disponibles sur le site internet afin d'aider les observateurs à tenter d'identifier l'animal qu'ils ont observé. D'autres supports de communication ont également été développés.



Expertise

Commission Répartition

Responsable : Jean Lescure

Contact : jean.lescore@mnhn.fr

Les coordinations régionales

Liste des coordinateurs régionaux

Suite au décès, le 1^{er} février 2019, de notre regretté ami José Godin, qui fut coordinateur régional du Nord-Pas-de-Calais depuis la création des coordinateurs, Robin Quevillart, qui était son suppléant, est devenu son successeur.

Réunion des coordinateurs régionaux

Il n'y a pas eu d'envoi de mail-circulaire aux coordinateurs régionaux en 2019 mais ceux-ci ont été conviés à une réunion avec les rédacteurs des fiches de l'évaluation 2018 de Natura2000, le 19 janvier 2019 au MNHN. La plupart des coordinateurs régionaux étaient d'ailleurs des rédacteurs de ces fiches. Lors de cette réunion, un tour de table des régions a été effectué. On constate souvent un tempo, une pause (bien justifiable) après une intense dynamique pour faire un atlas régional. Il y a actuellement une multiplication des bases de données (BDD) qui ne facilite pas la validation finale de la BDD nationale. Au cours de cette réunion, Guillaume Astruc a présenté aussi un bilan du programme POPAmphibien et Mickaël Barrioz celui d'Un Dragon ! Dans mon jardin ?

Comité de validation MNHN/SHF

Nomination de Thierry Frétey au Comité de validation, le 10 septembre 2019

Thierry Frétey a été nommé au comité de validation le 10 septembre 2019.

Validation et publication de la 5^{ème} liste des Amphibiens et Reptiles de France métropolitaine

La 5^{ème} liste des Amphibiens et Reptiles de France métropolitaine, validée par le Comité les 31/01 et 2/02/2018, diffusée sur le site de la SHF, est publiée dans le Bulletin de la SHF n° 171 (3^e trimestre 2019). Les auteurs de la publication sont les membres du Comité de validation. Nous avons ajouté des informations sur les introductions ponctuelles en France de certaines espèces autochtones hors de leur aire de répartition naturelle.

Validation des listes Amphibiens et Reptiles de l'Outre-Mer français

La liste des AR de Martinique a été validée par le Comité le 20/11/2018 et publiée dans le Bulletin de la SHF n°169 en mars 2019. La liste des Amphibiens de Guyane a été validée le 10/10/2018. La 2^{ème} liste des AR de Guadeloupe a été validée le 27/11/2018 et diffusée sur le site de la SHF. La liste des AR de Mayotte a été validée le 15/06/2019 et sera bientôt prête, avec ses commentaires appropriés, pour sa publication dans le Bulletin de la SHF. La liste des Reptiles de Guyane a été validée le 16/09/2019. La liste des AR de Polynésie française, élaborée par Ivan Ineich, et celle de Nouvelle-Calédonie, vont bientôt être envoyées aux membres du Comité pour validation.

Toutes les listes taxinomiques de France métropolitaine et d'Outre-mer sont intégrées dans l'INPN, TAXREF, l'AFB et dans les Arrêtés ministériels. Le Comité de validation MNHN/SHF est sollicité pour la validation des AR dans la liste nationale

Jean Lescure

Commission Conservation

Responsable : Damien Aumaitre

Contact : d.aumaitre@cen-lorraine.fr

En 2018, la commission Conservation a été présente lors de la Journée des observateurs de Raïne à Marche-en-Famenne (Belgique) le dimanche 11 février 2018 : ambiance conviviale et actualités herpétologiques de Wallonie et des régions voisines au programme. La SHF était représentée par Damien AUMAITRE et Jacques THIRIET.

Elle a organisé les 11^{èmes} Journées de la Conservation le vendredi 2 novembre 2018, durant le Festival International du Film Ornithologique (FIFO) de Ménigoute, grâce à l'implication d'Olivier LOURDAIS et Alexandre BOISSINOT, aidé de Christophe EGGERT. Cette onzième édition a réuni plus de 80 participants, venus assister à 11 communications traitant de diverses problématiques de conservation des amphibiens et reptiles.

La commission Conservation a été active sur de nombreux dossiers et projets :

- ⊙ Avis sur un projet d'arrêté fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques : Un courrier a été envoyé mi-mars 2018 au Ministre de la Transition Écologique et Solidaire et au Président du CNPN concernant un projet de modification de l'arrêté fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques. Neuf points ont soulignés avec l'expertise de la commission Terrariophilie de la SHF : taxinomie obsolète, espèces oubliées, liste non liées aux difficultés réelles d'élevage, protocoles de marquage inutilement invasifs, importance du certificat de session et de l'informatisation, besoin d'informations de l'acheteur sur les procédures, obligation d'informations sur les besoins des espèces cédées, interdiction d'importation de spécimens capturés dans le milieu naturel pour vente à des non-capacitaires, nécessité

de publicité de l'arrêté. Une réponse a été reçue le 7 mai du Ministère, qui transmet aux services concernés. L'avis de la SHF a été assez largement pris en compte dans l'arrêté finalisé en consultation publique en mai 2018.

- ⊙ Avis de la SHF sur les dispositions du Code de l'Environnement en matière de pêche en eau douce : Le ministère a ouvert en juillet 2018 une consultation électronique du public portant sur un projet de décret modifiant diverses dispositions du Code de l'Environnement en matière de pêche en eau douce. La SHF s'est autosaisie sur cette nouvelle proposition de décret et a fait remonter les remarques suivantes :
 - La SHF estime que les évolutions concernant le volet "Grenouilles" vont globalement dans le bon sens.
 - La SHF soutient fortement la proposition de limitation de taille de capture des Grenouilles communes et Grenouilles rousses à 8 cm museau-cloaque. Cette mesure empêche le prélèvement accidentel de plusieurs espèces protégées très semblables.
 - La SHF propose d'interdire l'introduction dans le milieu naturel de tout Amphibien allochtone ou non, sauf dérogation, pas seulement "les Grenouilles autre que" selon la formule figurant sur le projet.
 - La SHF suggère que l'État engage un effort de communication pour faire connaître le nouveau décret.
- ⊙ La SHF s'est associée à plusieurs appels ou initiatives au niveau national pour des sujets touchant à la conservation des espèces ou des habitats. Cela s'est fait en particulier au sein du « Club des 14 », groupe informel réunissant 14 associations nationales de protection de la Nature. La SHF est donc de plus en plus présente dans des actions collectives, inter-associatives. Mais la

SHF a également pris des initiatives propres :

- Demande le 5 avril 2018, avec 10 autres associations du club des APN, d'une rencontre avec le Président Emmanuel Macron. Celui-ci proposant une rencontre avec des membres de son cabinet, le groupement des APN décide début juin de refuser cette proposition et réitère sa demande d'une rencontre directe avec le Président,
- En mai 2018, mobilisation du Club des 14 lors des activités parlementaires autour de la loi ELAN, et de son fameux article 12, menaçant la loi littoral,
- Conférence de presse commune du Club des 14 le 5 juillet, après l'annonce du Plan national en faveur de la biodiversité. Les propos ont été très repris par la presse, mais l'ensemble des 14 n'est jamais cité ("les ONG environnementales").
Le Plan national en faveur de la biodiversité comporte en Action 58 une volonté de modification de la réglementation européenne sur la pêche pour mieux protéger les tortues marines en rendant obligatoires les dispositifs d'exclusion des tortues dans la pêche au chalut de crevettes sauvages tropicales. La SHF œuvre pour cela depuis plusieurs années, en particulier en écrivant aux ministres de l'Écologie,
- Signature, avec une trentaine d'autres personnalités et associations, d'une tribune dans le quotidien Libération (en ligne) du 25 août 2018 pour le maintien d'une interdiction totale des insecticides néonicotinoïdes : "Ne

sabordez pas la loi sur l'interdiction des néonicotinoïdes !". Cette tribune s'adressait au Président Emmanuel Macron et aux Ministres Nicolas Hulot, Agnès Buzyn et Stéphane Travert,

- Demande, avec le Club des 14, de rencontres avec les 14 ministres et secrétaires d'État concernés par le Plan national en faveur de la biodiversité, annoncé en juillet par Nicolas Hulot. Le ministère de l'agriculture a reçu une délégation du Club des 14 le 4 septembre 2018. Les échanges (1h15) ont été jugés plutôt positifs par les représentants du club (LPO, H&B, FNE et SNPN).
- Demande avec le Club des 14 d'une rencontre prochaine avec le nouveau ministre de la transition écologique et solidaire, Mr De Rugy. Celui-ci répond favorablement, sans donner de date.
- Signature, avec plus de 46 autres associations, d'un appel unitaire contre les excès de la chasse en octobre 2018.
- Participation au côté de la SNPN à une mission parlementaire sur les politiques publiques en matière de Zones Humides. Audition possible de la SHF début novembre.

La SHF est conseillère de l'ONF, gestionnaire de la Réserve biologique dirigée (RBD) des Landes de Saint-Avoid, réserve créée officiellement le 21 novembre 2017, pour le Pélobate brun. Elle apporte son expertise également régulièrement au CEN Centre-Val-de-Loire, ainsi qu'à Loire-Nature-Environnement, concernant l'élaboration d'un plan de gestion et de l'étude de la population de Pélobate brun en région Centre-Val de Loire.

Damien Aumaitre

Commission RTMMF (Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française)

Responsable : Jacques Sacchi
Contact : rtmmf@lashf.org

Administration et organisation du Réseau

La commission RTMMF est aussi un réseau d'observateurs agréés, coordonné par Cathy CESARINI et Jacques SACCHI, qui comprenait en 2018, 110 correspondants-observateurs habilités à intervenir sur les tortues marines échouées ou blessées sur les 1 694 kms du littoral méditerranéen. Les conditions de cette habilitation, sanctionnée par l'obtention d'une carte verte sont définies dans le cadre du programme scientifique de « l'Observatoire des Tortues Marines de France Métropolitaine » (OMTM) placé sous la responsabilité du MNHN par arrêté ministériel du 25 octobre 2016 pour une durée de 5 ans. Le RTMMF est donc, avec le MNHN et le Réseau Tortues Marines Atlantique Est (RTMAE), l'un des 3 acteurs de ce programme. Il s'appuie, pour sa réalisation sur la façade continentale, sur deux centres de soins, le CestMed basé au Grau du Roi et le nouveau Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage (CRFS) hébergé par la ville d'Antibes et géré par l'association Marineland. La Corse, quant à elle, ne disposant pas actuellement de centres de soins, sollicite l'aide de celui du CREMA en Sardaigne quand cela est nécessaire.

Renforcement du réseau d'observateurs

Formation des observateurs du RTMMF (programme DCSMM)

Les formations pour l'attribution des cartes vertes sont inscrites à partir de 2018 dans le cadre du programme de formations de l'AFB, elles doivent être conduites tous les 2 ans en alternance avec celles conduites par le RTMAE. Conformément aux souhaits du Ministère, le programme des formations adopte un format commun aux deux façades et en conformité avec le programme scientifique de l'ONTM. Ces formations bénéficient d'un financement de l'AFB dans le cadre du programme de suivi de la DCSMM.

Deux sessions de formation seront donc réalisées en 2019 l'une à la Grande Motte et l'autre en Corse, orientées plus spécialement à l'intention des agents des parcs marines et AMP.

Réseau d'alerte et partenariat

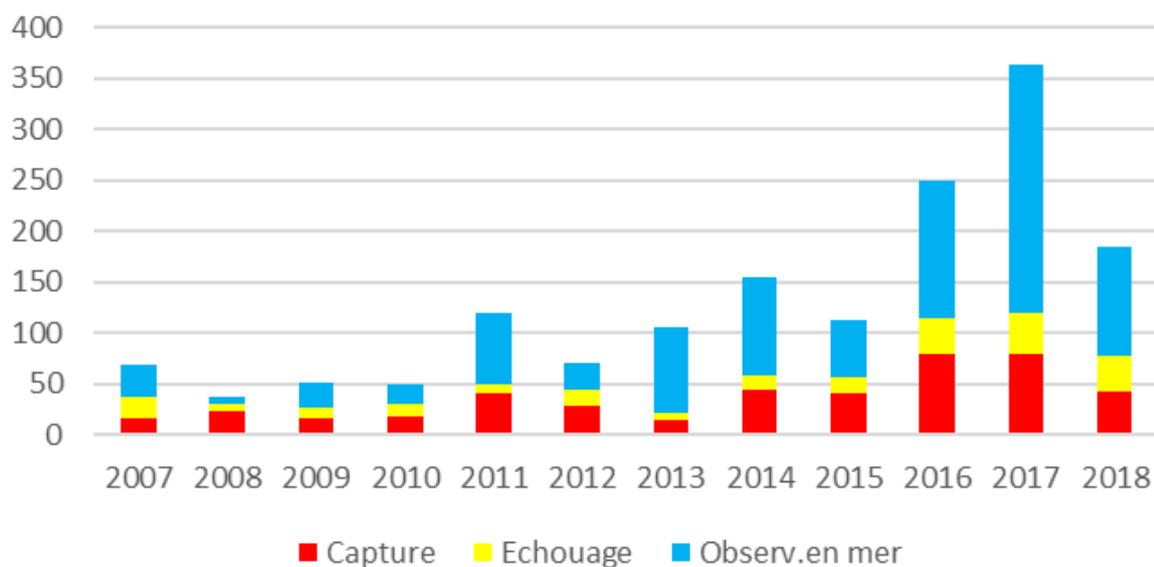
Le RTMMF s'appuie sur un réseau d'alerte informel composé d'organismes publics et d'associations impliquées dans la conservation et le suivi du milieu marin avec lesquelles des accords de partenariat sont établis pour l'échange à titre gracieux d'informations sur la présence de tortues marines sur nos côtes. Dans cet esprit, des conventions sont en préparation pour renforcer les relations du RTMMF avec l'association CARI en charge du suivi des tortues marines en Corse et les centres de soins du CESTMED et du CRFS du Marineland.

Bilan des observations

À la différence des 362 individus observés l'année précédente, seulement 192 tortues marines ont été signalées en 2018 dont 50 captures, 34 échouages et 108 observations en mer relevées par des propriétaires de navires de plaisance ou au cours de campagnes de suivi de la mégafaune réalisées par des associations partenaires (Participe Futur, Souffleurs d'Écume, le WWF, Cybelle Planète, association Marineland).

Composé en majeure partie de Tortues caouannes (*Caretta caretta*) subadultes (Lc Std 35-45 cm) et de quelques Tortues luth (*Dermochelys coriacea*), le nombre d'individus observés en 2018 a diminué d'une façon d'autant surprenante qu'il fait suite à une série croissante depuis 2007 et que l'effort d'observation est de plus en plus soutenu.

Une campagne d'observation aérienne de la mégafaune en Méditerranée (ASI) a été réalisée par l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS) et le concours de l'AFB au cours de l'été. Elle montre cependant dans ses résultats préliminaires de fortes concen-



Nombre d'observations réalisées par le RTMMF de 2007 à 2018

trations de Tortues marines au large du plateau continental du golfe du Lion et des eaux côtières provençales.

La légère augmentation du nombre observé d'adultes en zone côtière et de femelles en gestation suggérait depuis ces dernières années une augmentation de l'activité de reproduction près de nos côtes. Ceci a été confirmé notamment par la découverte le 12/04/2018 d'un juvénile sur une plage de Grimaud, l'observation le 22/09/2018 d'adultes en phase d'accouplement à 12 milles d'Antibes, et enfin le 7 octobre 2018 par la ponte de 92 œufs avec l'émergence de 81 juvéniles (sur la plage de Maguelone Hérault) faisant ainsi suite à celle de 2016 à Saint-Aygulf (Var).

Actions de recherche

Les actions de recherche du RTMMF s'inscrivent dans le cadre du programme scientifique de l'OTMFM et bénéficient du financement du programme de surveillance de la DCSMM du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) et de la participation du RTMMF à des programmes européens de recherche.

Expertise

Participation au rapportage communautaire « Évaluation de l'état de conservation »

Rédaction des fiches d'évaluation de *Caretta caretta*, *Dermochelys coriacea* et *Chelonia mydas* dans le cadre du rapportage communautaire de l'état de conservation des espèces DHFF 2013-2018, Natura 2000.

Actions de sensibilisation et informations

Le RTMMF participe avec ses partenaires à des actions de sensibilisation des usagers de la mer et du public notamment par des conférences pour le public et la tenue de stands que cela soit à l'occasion de la manifestation biennale « Escale à Sète » (27 - 31 mars 2018) ou dans le cadre du festival annuel de sciences participatives « sentinelles de la mer » organisé chaque année par le CPIE Bassin de Thau.

Des prospectus ont été réalisés sur les conduites à tenir en cas de rencontre avec une tortue marine.

Enfin, la mise en œuvre d'un site internet spécifiquement dédié aux activités du RTMMF en cours d'élaboration devrait être achevée en 2019 (<http://lashf.org/rtmmf/>).

Ateliers, conférences et symposium

Participation aux ateliers de façade des gestionnaires d'AMP organisé par l'AFB (26-27 mars Cassis)

La gestion de la conservation des espèces vulnérables hautement migratrices comme les tortues marines ne peut être appréhendée stratégiquement qu'à une échelle géographique suffisamment large impliquant au moins l'ensemble des Aires Marines Protégées (AMP) du littoral méditerranéen. C'est l'objet de la présentation du RTMMF effectuée à cet atelier. La nécessité de la création d'AMP au large du plateau continental, dans les eaux de la ZEE française couvrant les zones de forte concentration de TM mis en évidence par les différents programmes d'observation aérienne, a été abordée.

Participation du RTMMF au Colloque GTMF Tortues Marine La Rochelle Novembre 2018
Le colloque du Groupement Tortues Marines de France réunit tous les 2 ans les organismes

associatifs ou institutionnels intervenant sur les Tortues marines dans l'espace de la ZEE française. Cette année, la participation de plusieurs membres du RTMMF à titre individuel ou au titre de leur organisme a permis de présenter l'état d'avancement des travaux du RTMMF (Bilan des activités du RTMMF 2010-2017) et d'une façon plus spécifique, les travaux réalisés par nos partenaires du CEFE dans le cadre de la DCSMM ou des programmes européens (INDICIT et MedSeaLitter) sur les déchets marins et leur ingestion.

Publications et rapports

De nombreuses articles et rapports ont été publiés au cours de l'année 2018.

Jacques Sacchi



Commission Outre-Mer

Responsable : Élodie Courtois

Contact : elodie.courtois@cnr.fr

Océan indien

Les travaux en cours à La Réunion se poursuivent et ce département est particulièrement actif en ce qui concerne l'herpétologie. Plusieurs travaux ont été publiés au cours de l'année 2018.

Octobre 2018 : mise en ligne du site internet du Plan National d'Action en faveur du gecko vert de Manapany (*Phelsuma inexpectata*): <https://natureoceanindien.org/pna/>



Par ailleurs, un Atlas des Reptiles et Amphibiens des Comores, incluant Mayotte, a été publié en juillet 2019 sous la coordination de Stéphane AUGROS. Les auteurs ont rassemblé toutes les

connaissances existantes concernant la description, la biologie, l'écologie et la répartition des espèces ; ce premier atlas intégrant notamment les données d'observations issues des campagnes de terrain menées en 2018 et 2019 sur les quatre îles de l'archipel. La biodiversité de l'archipel des Comores est encore largement méconnue du grand public alors que cet archipel compte parmi les points chauds mondiaux de biodiversité, aux côtés de Madagascar. L'urgence de la conservation y est forte, et doit faire plus que jamais écho aux pressions humaines et au réchauffement climatique.

Le présent ouvrage s'attache à dresser un inventaire complet des amphibiens (2 espèces) et des reptiles terrestres (31 espèces) qui ont colonisé l'archipel des Comores et constitue à ce titre un outil de connaissance essentiel pour la sauvegarde de sa biodiversité herpétologique.

Océan pacifique

La Nouvelle-Calédonie a été soumise à rude épreuve au cours de l'année 2018. En début d'année, un groupe de YouTubeurs composé de directeurs de zoos (USA, Australie et Costa Rica) s'est rendu sur de nombreux îlots abritant des reptiles rares et menacés, fortement sollicités par le commerce international. Ils ont ensuite mis en ligne plus d'une dizaine de films de 1 à 15 minutes chacun vantant la détention de ces espèces, sponsorisés par des marques de la grande terrariophilie. En manipulant ces reptiles sans aucune autorisation, ils sont en totale illégalité. M. Holden et I. Ineich ont lancé des appels mais rien de concret n'a été fait et ces vidéos sont toujours en ligne sur Facebook, avec un nombre de vues croissant. Seule la Revue *Le Courrier de la Nature* a publié une alerte dans son numéro de l'automne 2018.

La seconde mauvaise nouvelle concerne un Python réticulé de plus de 4 m et 26 kg qui a été abattu par un chasseur en pleine brousse en juin 2018. Cette espèce asiatique, si son installation était avérée, pourrait constituer une très grave menace pour la faune locale endémique, les oiseaux par exemple. Le Conservatoire des Espaces naturels de la Province Nord a pris en charge, avec beaucoup de soins, ce dossier en sollicitant l'aide des plus grands spécialistes du domaine en Floride où ce serpent a également été introduit.

Guyane française

La base de données Faune-Guyane est désormais un outil incontournable dans l'étude de la répartition des amphibiens et reptiles de Guyane. Début 2018, une synthèse a été proposée à tous les utilisateurs (Dewynter, Villette & Courtois, 2018) afin de faire vivre l'outil et encourager l'implication des naturalistes du territoire. Une routine sur le logiciel R a été produite afin d'automatiser ces analyses et de pouvoir générer chaque année un bilan annuel de l'état des connaissances sur chaque espèce (production de carte avec des informations comme par exemple la date de la dernière observation, le

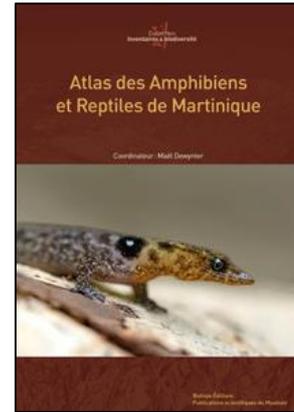
nombre de nouvelles données, etc.). Cette routine est libre d'accès et pourrait facilement être adaptée à d'autres base de données en ligne (contact : Élodie Courtois). Les données anciennes sont petit à petit transférées sur cette base. En octobre 2018, la base Reptiles contenait 11 185 données, dont 2 108 saisies en une année (10/2017 à 10/2018) et la base Amphibiens contenait 14 593 données dont 4 698 saisies en une année (10/2017 à 10/2018). Le gros dossier de l'année 2018 a été la finalisation des démarches pour la mise en place de nouveaux arrêtés Amphibiens et Reptiles (avec protection de l'habitat pour certaines espèces). La rédaction de l'argumentaire qui accompagnera les arrêtés a été finalisée en 2018 (Courtois & Dewynter, non publié) et ce document, en cours de validation nationale (passage en CNPN le 24/09/2019), sera transmis par la DEAL au Ministère d'ici la fin de l'année.

La SHF est également impliquée dans le projet Trame verte et bleue sur le territoire de la Guyane via la participation de Maël Dewynter (à titre indépendant) et d'Élodie Courtois (au titre de la SHF).

Antilles françaises

L'Atlas des Reptiles et Amphibiens de Martinique a été publié durant l'automne

2018 sous la coordination de Maël Dewynter, après deux années d'attente. Les amphibiens et les reptiles des îles de la Caraïbe composent une faune parmi les plus menacées au monde. Cet ouvrage est une



première pierre à l'édifice de la conservation des amphibiens et des reptiles de la Martinique. Il fournit un état des lieux précieux des connaissances disponibles sur la biologie, l'écologie et la répartition des espèces présentes en Martinique (22 espèces terrestres d'amphibiens et de reptiles, dont 11 espèces autochtones et 11 espèces introduites. Cinq espèces de tortues marines complètent ce tableau). Il est largement diffusé et facilement disponible.

Maël Dewynter coordonne cette année les listes rouges Amphibiens et Reptiles pour la Martinique (pré-évaluations achevées). Des ateliers de consolidation sont prévus en 2019 avec l'UICN en Martinique.

Ivan Ineich & Élodie Courtois

Commission Terrariophilie

Responsable : Vincent Noël

Contact : vincent.noel67@orange.fr

La commission a été peu active en 2018 mais a néanmoins participé à la consultation concernant le nouvel arrêté sur la détention des animaux non domestiques publié le 8 octobre 2018.

Plusieurs remarques et modifications ont été proposées par la SHF dont certaines ont été acceptées. Par exemple, le placement de *Trioceros jacksonii* dans la colonne « c » de l'annexe de l'arrêté, c'est-à-dire soumis au

certificat de capacité dès le premier spécimen. Cette espèce très délicate était auparavant non soumise à autorisation.

Agrionemys horsfieldii, une espèce de tortue terrestre délicate et trop souvent considérée comme une « tortue de jardin », a été placée dans la colonne « b » de l'arrêté. Elle est donc désormais soumise à déclaration de détention comme *Testudo hermannii*.

Globalement, certaines mesures ont été saluées comme :

- ☉ L'obligation de délivrer une attestation pour toute cession d'un animal domestique.

- ⊙ L'obligation de prouver que le cédant comme l'acquéreur sont titulaires des autorisations nécessaires, auparavant une seule « déclaration sur l'honneur » suffisait.

La commission a aussi été consultée ponctuellement sur l'identification de reptiles ou amphibiens exotiques découverts dans la nature.

Commission Cistude

Responsables : Laurent Barthe et

Stéphanie Thienpont

Contacts : l.barthe@natureo.org ;

stephanie.thienpont@lashf.org

Rédaction du PNA 2020-2029 en faveur de la Cistude d'Europe

L'année 2018 a été très active pour la Commission Cistude avec le projet de rédaction du second Plan National d'Actions en faveur de la Cistude d'Europe. Le comité de rédaction du PNA s'est réuni à deux reprises : le 19 octobre 2018, pour déterminer les actions à inscrire au PNA, puis le 12 février 2019, pour la validation du projet de PNA. Ces réunions ont été l'occasion de poursuivre la réflexion sur les enjeux du PNA 2020-2029, initiée lors des Journées Techniques Cistude organisées fin 2017 à Toulouse. Ainsi, le PNA 2020-2029 propose neuf objectifs destinés à améliorer le statut de conservation de l'espèce au niveau national. Les actions ont été discutées et validées en Comité de rédaction, puis proposées en relecture au Comité scientifique et au Comité de relecture du PNA. Les membres de la commission Cistude ont été intégrés au Comité de relecture.

- ⊙ **Accompagner la mise en œuvre du plan 2020-2029**

La mutualisation des moyens, et notamment une transversalité entre PNA, est apparue

Enfin, concernant la diffusion du programme LIFE CROAA, une liste d'élevages, animaleries et vivariums auxquels des plaquettes pourraient être envoyées, a été constituée par Christophe EGGERT.

Vincent Noël

nécessaire pour faciliter la mise en œuvre technique et financière du plan.

La mise en place d'un veille réglementaire, scientifique et éthique sur les projets d'études a été souhaitée par les intervenants, afin que ces projets s'inscrivent dans une démarche de respect du bien-être animal et de minimalisation des impacts des manipulations sur le milieu naturel en général.

Un protocole, proposant la conduite à tenir lors de sollicitations pour récupérer des Cistudes d'Europe trouvées par des particuliers, a été rédigé et inclus au PNA.

- ⊙ **Protéger réglementairement ou contractuellement les secteurs abritant la Cistude d'Europe**

L'objectif de cette action est d'augmenter les surfaces de protection réglementaire, les surfaces conventionnées ou en maîtrise foncière, qui permettent d'assurer la protection de l'espèce, mais également de mettre en place des actions de gestion conservatoire.

- ⊙ **Favoriser la prise en compte de l'espèce dans les projets d'aménagement du territoire**

Le développement d'une interface de saisie nationale pour les données d'occurrence et de CMR est apparu comme un préalable nécessaire à l'élaboration d'une carte de répartition de l'espèce prenant en compte les données les plus récentes.

Les services de l'État sont demandeurs de documents pouvant faciliter la prise en compte des espèces menacées dans les projets d'aménagement du territoire. Ainsi, une carte de sensibilité de l'espèce sera produite et un guide ERC rédigé.

- ⊙ **Appliquer une gestion des milieux favorable à l'espèce**

- ⊙ **Favoriser la réussite des projets de réintroduction et de renforcement**

Les projets de réintroduction et de renforcement de populations doivent être accompagnés. Ainsi, le PNA propose la rédaction d'une Charte des projets de réintroduction qui présentera les prérequis, le contexte juridique, la méthodologie, etc.

- ⊙ **Accompagner une stratégie nationale de reconnexion des populations**

Il s'agit de proposer, grâce à la carte de sensibilité, des secteurs stratégiques pour la réintroduction de l'espèce ou le renforcement de populations, de façon à étendre l'aire de répartition de l'espèce de façon cohérente.

- ⊙ **Poursuivre les actions visant à limiter l'impact de la présence d'espèces exotiques en milieu naturel**

Cette problématique demeure malheureusement un aspect récurrent du PNA qui prévoit désormais de travailler en amont, en proposant une modification de la réglementation en matière d'acquisition de tortues exotiques.

Parallèlement un travail de veille sur les espèces vendues en animalerie est apparu judicieux.

- ⊙ **Compléter et approfondir les connaissances scientifiques sur l'espèce**

Certains aspects de la biologie et de l'écologie de l'espèce méritent encore d'être étudiés. Ainsi le PNA propose d'assurer une veille sanitaire des populations afin de

mesurer l'impact des contaminants aquatiques ou les conséquences des parasites endogènes et exogènes.

L'impact des changements climatiques sur la conservation de la Cistude d'Europe sera également abordé au travers d'études visant à mesurer l'évolution du sex-ratio à long terme ou les modifications éventuelles de la phénologie des pontes et des émergences.

Le travail sur l'écologie des immatures, mené en Brenne, sera poursuivi, les premiers résultats montrant d'ores et déjà des implications fortes en terme de gestion des sites de ponte.

Enfin, la caractérisation génétique des populations françaises se poursuivra afin de proposer un cadre scientifique rigoureux aux projets de réintroduction et de renforcement.

- ⊙ **Sensibiliser différents publics à la conservation de l'espèce**

Les actions de sensibilisation porteront, bien entendu, sur des animations à destination du grand public et du public scolaire, mais un effort sera également fait auprès des socio-professionnels dont l'activité peut avoir un impact sur la conservation de l'espèce (agriculteurs, pêcheurs, etc.).

Parallèlement le PNA propose de sensibiliser les terrariophiles amateurs à l'impact sur les milieux des lâchers d'espèces exotiques dans la nature.

Journées Techniques Cistude 2019

Les 19 et 20 septembre 2019, se sont tenues les Journées Techniques Cistude, à Bellebouche, en Brenne. Une cinquantaine de participants de tout horizon (universités, associations de protection de l'environnement, CEN, services de l'État, parcs zoologiques, vétérinaires, ...) ont pris part à ces rencontres. De nombreuses questions, inscrites au PNA, ont été abordées sous forme de conférences-débats, afin de partager les expériences de chacun sur ces problématiques et orienter la mise en œuvre des actions du PNA 2020-2029.

Stéphanie Thienpont

Commission Sciences participatives

Responsable : Mickaël Barrioz

Contact :

mickael.barrioz@cpiicotentin.com

La Commission Sciences participatives a officiellement vu le jour avec la naissance de l'opération nationale « Un dragon ! Dans mon jardin ? » en 2017.

Ce programme de sciences participatives concerne les espèces d'amphibiens et de reptiles observées de manière occasionnelle par le grand public dans les jardins ou lors de promenades. Il s'agit donc d'une opération complémentaire par rapport à d'autres programmes destinés aux naturalistes. Mis en place en Normandie en 2004 par les CPIE, le concept a été repris par une quarantaine d'associations en France et est aujourd'hui co-animé par l'Union Nationale des CPIE (animation du réseau des structures régionales relais...) et la SHF (gestion de la base de données...). Partant du principe que l'on protège mieux ce que l'on connaît, il s'agit de proposer aux citoyens un outil (www.undragon.org) permettant d'envoyer des photos des espèces présentes dans leur environnement pour identification et de recevoir rapidement une réponse grâce à un

réseau de naturalistes bénévoles, baptisés « dragonniers ». Chaque observation est automatiquement « valorisée » via des cartes et graphiques disponibles en ligne.

C'est dans le cadre des activités de la Commission Sciences participatives que la SHF participe à la mise en œuvre de cette opération. L'implication de la SHF est détaillée pour l'année 2018 à la page 26.

En 2019, le Crapaud commun et le Crapaud épineux représentent 26 % des observations batrachologiques, suivis de la Salamandre tachetée (15 %), du complexe des grenouilles vertes (10 %) et du Triton palmé (10 %). Pour les reptiles, la prédominance d'une espèce est encore plus marquée : il s'agit du Lézard des murailles (42 %). Le Lézard à deux raies (11 %) et la Couleuvre helvétique (10 %) arrivent ensuite.

Le succès du programme dépend notamment de l'ancienneté et/ou de l'intensité de l'animation régionale. Ainsi, des régions couvertes depuis longtemps comme la Normandie, Poitou-Charentes ou l'Auvergne bénéficient du plus grand nombre de données. C'est dans le quart nord-est du territoire que les retours sont les moins nombreux.

Quelques chiffres clés pour 2019 :

- 7 085 données d'observation validées depuis 2004
- 1 157 nouvelles données en 2019
- 64 % d'amphibiens et 36 % de reptiles
- 446 participants ont posté des photos cette année (vs 430 en 2018)
- 260 naturalistes « dragonniers » ont identifié les espèces (vs 150 en 2018)
- 17 espèces d'amphibiens et 19 espèces de reptiles ont bénéficiés d'au moins une saisie.

Projet associatif

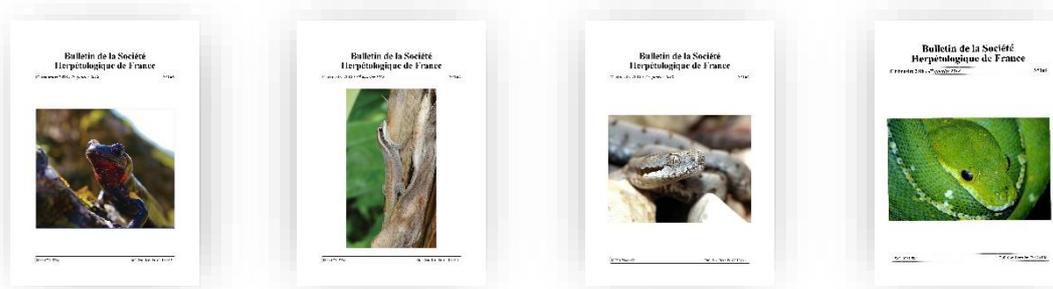
Fin 2018, le conseil d'administration a souhaité lancé un projet d'envergure : la mise en place d'un projet associatif. Il s'agit d'un travail collectif réalisé par les parties prenantes de l'association (administrateurs, équipe salariée et adhérents) afin d'obtenir un « cahier des charges » des objectifs de l'association à moyen terme. Il doit permettre une réflexion sur l'état actuel de la SHF, sur les valeurs qu'elle soutient et sur les enjeux auxquels elle doit répondre. Une fois ce travail de diagnostic réalisé, des objectifs pourront être identifiés et réalisés sur 5 à 10 ans. Ce projet facilitera le travail interne avec l'équipe salariée et permettra un affichage extérieur cohérent pour les partenaires.

En 2019, Ludivine Quay, vice-présidente, s'est proposée pour coordonner ce travail, avec l'aide d'un autre administrateur, d'une salariée et d'un adhérent. Deux réunions ont eu lieu au printemps et à l'automne, un questionnaire va être soumis aux adhérents cet automne pour la réalisation d'un premier diagnostic et un atelier de travail sera proposé lors du Congrès de la SHF en octobre. À la fin de l'année 2019, un bilan du questionnaire et du premier atelier sera établi et permettra de poursuivre le travail de réflexion en 2020.

Communication

Publication du bulletin scientifique

En 2018, les bulletins 165 à 168 ont été édités. Une discussion s'est engagée au niveau du conseil d'administration pour trouver une solution pour imprimer le bulletin en couleur. Nous remercions chaleureusement Claude-Pierre GUILLAUME, rédacteur en chef et coordinateur, pour son investissement dévoué.



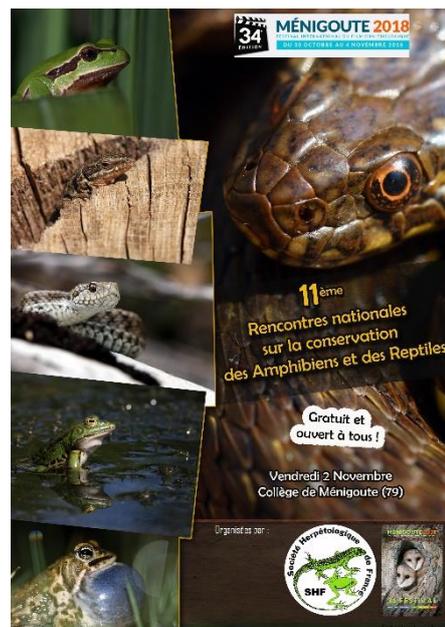
Festival de Ménigoute et Journées de la Conservation des Amphibiens et Reptiles

Comme chaque année, la SHF était présente au Festival International du Film Ornithologique (FIFO) de Ménigoute, qui s'est tenu du 30 octobre au 4 novembre 2018. L'implication des bénévoles (un grand merci à vous !) a permis la tenue d'un double stand, dont une partie était consacrée au LIFE CROAA.

2018 a également marquée le retour des Journées de la Conservation des Amphibiens et Reptiles. Avec plus de 80 participants, cet événement a permis d'aborder de nombreux sujets de la conservation de l'herpétofaune. Les échanges et discussions ont été encore une fois très enrichissants. Nous remercions vivement les bénévoles qui se sont chargés de l'organisation et du bon déroulement de cette journée, en particulier Alexandre BOISSINOT et Olivier LOURDAIS.

Cette 11^{ème} édition fut également l'occasion de réunir un groupe de travail informel sur les serpents, et plus particulièrement les vipères. L'objectif était d'échanger sur l'évolution du statut de protection des vipères en France, de leur prise en compte dans les stratégies de

conservation et les politiques de gestion des espaces naturels et de réfléchir à un programme national d'actions.



Congrès national 2018

Le 46^{ème} congrès annuel de la Société Herpétologique de France s'est déroulé du jeudi 11 au samedi 13 octobre 2018, à Carnoules, dans le département du Var. La SHF souhaitait organiser un congrès sur le pourtour méditerranéen depuis plusieurs années. Le CEN PACA et la SOPTOM ont relevé le défi d'organiser et d'accueillir cette édition. Géraldine KAPFER (CEN PACA) et Sébastien CARON (SOPTOM) se sont chargés de coordonner la préparation de cet événement avec les bénévoles de leurs structures et leurs collègues Julien RENET, Cédric ROY et Jean-Marie BALLOUARD. Les congressistes se sont retrouvés dans la salle communale Honoré Daumier pour ces trois journées. Une partie de la salle était aménagée pour les communications tandis que le hall accueillait les congressistes, présentait les différents posters proposés et les stands des structures organisatrices, sans oublier l'espace « pause » où les passionnés n'ont pas manqué de débattre.



Pour cette édition, les organisateurs ont souhaité proposer des moments de discussion autour de cinq thématiques d'actualité : les aspects communication, sensibilisation et éthique, les progrès techniques et les questions visées, la répartition, la conservation et l'herpétofaune méditerranéenne. Innovés au congrès de Toulouse (2015), les ateliers de 2018 ont porté sur deux thèmes : « Éthique et sensibilisation » et « SOS Serpents et autres espèces ». Ce fut un moment riche d'échanges et de partage. Mickaël NICOLAS, chargé de la vie associative, à Nature en Occitanie a posé des éléments de travail à travers l'expérience de son association en termes de médiation « faune sauvage ». La SHF s'est engagée à aider un noyau de personnes motivées pour structurer un réseau national. Xavier BONNET (CNRS de Chizé) s'est chargé d'animer l'atelier sur l'éthique et la sensibilisation. Là encore, les débats ont permis de se fixer des objectifs de travail pour l'année 2019 : étudier la faisabilité d'une carte verte à destination des professionnels de l'herpétologie pour les captures et relâchés sur place mais aussi structurer une base de données pour gérer le matériel génétique disponible.

Les congressistes étaient ensuite invités au nouveau Village des Tortues de Carnoules pour une visite passionnante et le traditionnel repas de gala. Bernard DEVAUX nous a fait le plaisir d'inaugurer le repas avec un mot de bienvenue.

L'herpétofaune méditerranéenne était à l'honneur, avec une demi-journée dédiée le samedi matin. Nous avons ainsi pu voir différents travaux sur la Vipère d'Orsini (Marc-Antoine MARCHAND), la Tortue d'Hermann

 46^{ème} congrès de la Société Herpétologique de France
Du jeudi 11 au samedi 13 octobre 2018
À Carnoules (PACA)

Durant cette édition, notre souhait est de diversifier les interventions en traitant les aspects « communication, sensibilisation et éthique » ainsi que « les progrès techniques et questions visées ». Nous proposons également des sessions sur les incontournables sujets liés à « la répartition » et à « la conservation » et sur « l'herpétofaune méditerranéenne ».

Ce congrès est co-organisé par la SOPTOM (Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux), le Conservatoire d'espaces naturels de PACA et la Société Herpétologique de France.



(Marion CHERON et Marc CHEYLAN) et le Lézard ocellé (Fabien ROZEC).

Pour rester dans l'herpétologie locale, nous avons enchaîné, après le repas, avec les traditionnelles sorties sur le terrain. Les participants pouvaient finir ce congrès en se rendant sur deux sites :

- ⊙ Un lac temporaire situé au sein d'un site Natura 2000, où Antoine CATARD et Magalie AFÉRIAT, du CEN PACA, et Jean-Marie BALLOUARD, de la SOPTOM, ont proposé une découverte des reptiles en garrigue, fourni des éléments sur la gestion des

milieux humides temporaires méditerranéens et les actions de gestion de milieu en faveur de la tortue d'Hermann (LIFE), ainsi que sur le suivi des populations de juvéniles de tortues d'Hermann.

- ⊙ La Réserve Naturelle Nationale des Maures, avec Dominique GUICHETEAU (Conseil général du Var), sur le thème : Gestion et protection de la RNN, Problèmes du débroussaillage et feux de forêt, utilisation des pare-feux par les tortues, etc.



Engagement partenarial : le Club des 14

Le Club des 14 est un regroupement de quatorze associations : France Nature Environnement (FNE), la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la Société Française pour le Droit de l'Environnement (SFDE), la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM), Humanité & Biodiversité, SURFRIDER, WWF, l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS), la Fondation pour la Nature et pour l'Homme, l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE), la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), la Société Herpétologique de France (SHF), l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) et la FERUS. L'objectif du Club des 14 est de fédérer et coordonner les actions en faveur de la biodiversité au niveau national pour faire face aux défis environnementaux que nous traversons.

Au cours de l'année 2018, le Club des 14 s'est réuni à cinq reprises : le 30 janvier, le 10 avril, le 20 juin, le 03 octobre et le 12 décembre. La Société Herpétologique de France a pris part à trois de ces réunions et régulièrement échangé sur les divers sujets traités. Au sein

de ce groupe de travail, les actualités de chaque association sont présentées et divers sujets ont été débattus en 2018 : place de l'Environnement dans la réforme constitutionnelle, Stratégie nationale sur la biodiversité (SNB), réforme de l'Agence de l'Environnement, problématiques liées au loup et à l'ours, prises de position sur les pesticides ou la chasse.

Le Club des 14 a rencontré, le 04 septembre 2018, le cabinet du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour discuter, entre autre, de la Politique Agricole Commune (PAC). Une autre réunion a eu lieu le 24 octobre avec le Ministère de la Justice dans le cadre de sa contribution au Plan biodiversité. Enfin, le Club des 14 a été auditionné le 6 novembre 2018 au Sénat dans le cadre de la mission parlementaire ayant pour objet la préservation des zones humides, audition pendant laquelle la SHF a pu aborder les enjeux spécifiques aux Amphibiens et Reptiles.

Des informations complémentaires concernant l'implication de la SHF au Club des 14 sont détaillées dans le rapport de la Commission Conservation (pages 29 et 30).





Rapport financier

Compte de résultat

Charges 2018

Les charges engagées sur l'exercice 2018 s'élèvent à **294 576.29 €** (-15 % par rapport à 2017) :

	2018
Achats	61 473.07 € (-50 %)
Services extérieurs	4 719.92 € (+5 %)
Autres services extérieurs	59 397.22 € (idem)
Charges du personnel	120 193.12 € (-5%)
Charges exceptionnelles	886.29 € (0 en 2017)
Dotations aux amortissements	1 046.67 € (-17 %)
Valorisation du bénévolat	46 860 € (+34 %)

► Analyse

Les achats, services extérieurs et autres services extérieurs dépendent majoritairement des dépenses à engager dans les actions financées dans le cadre de prestations de services et de subventions d'exploitation.

Les charges de personnel sont moindres qu'en 2017, à nombre d'équivalents temps-plein quasi identique (2.85 etp en 2017, 3.05 etp en 2018). Cela s'explique par le fait qu'en 2017, les provisions et cotisations sur congés payés ont intégré des régularisations omises sur l'exercice 2016, et sont ainsi supérieures à celles de 2018.

Produits 2018

Les produits perçus sur l'exercice 2018 s'élèvent à **336 500.02 €** (-3 % par rapport à 2017) :

	2018
Cotisations	17 432.50 € (+56 %)
Dons	20 255.83 € (-6 %)
Prestations de services	18 500 € (-48 %)
Subventions d'exploitation	218 596.74 € (-8 %)
Autres produits (ventes, produits fin.)	14 854.95 € (+93 %)
Valorisation du bénévolat	46 860 € (+34 %)

► Analyse

Les cotisations enregistrées intègrent des régularisations de 2017 pour 2 080 € et des souscriptions par anticipation pour 2019 pour 671 €.

Les prestations de services réalisées en 2018 sont nettement inférieures à celles de 2017, le plan de charge de l'équipe salariée étant complet au regard des actions à réaliser dans le cadre des subventions d'exploitation obtenues.

De nombreux projets sont engagés sur plusieurs années, les subventions sont donc réparties en fonction de l'avancement réalisé sur l'année : LIFE CROAA (2016-22), programme de surveillance des Tortues

marines dans la sous-région marine Méditerranée Occidentale par le RTMMF (2017-20), Rapportage DHFF (2017-19), programmes POP (2018-19), PNA Cistude (2018-19), PNA Lézard ocellé (2017-19).

La catégorie des autres produits a doublé par rapport à 2017 : la SHF a vendu deux fois plus d'ouvrages et d'accessoires sur ses stands en 2018. De plus, les produits d'activités annexes pour 9 270.63 € concernent majoritairement les encaissements réalisées pour les repas des participants lors du congrès annuel, reversés en contrepartie dans les charges de restauration liées congrès.

Pour la 3ème année consécutive, la SHF affiche un résultat excédentaire à hauteur de 41 923.73 € pour l'exercice 2018.



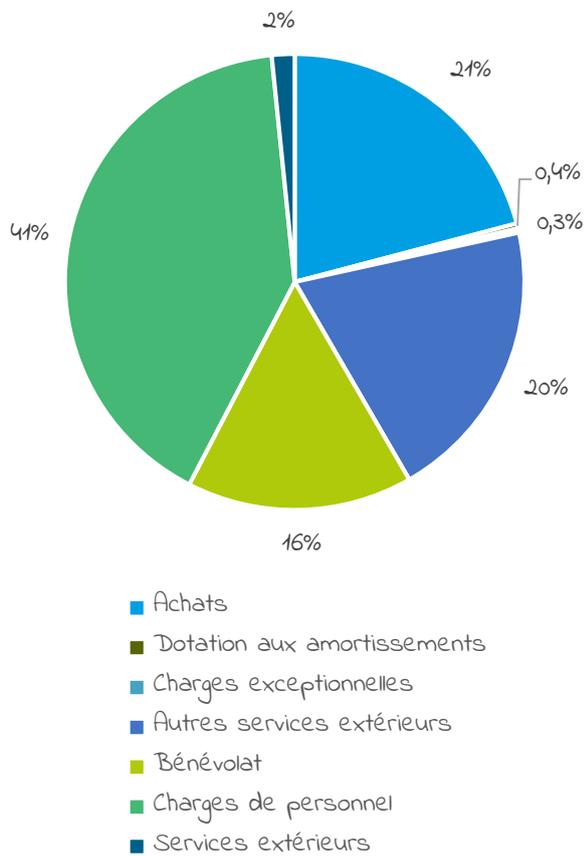


Figure 3. Répartition des charges 2018

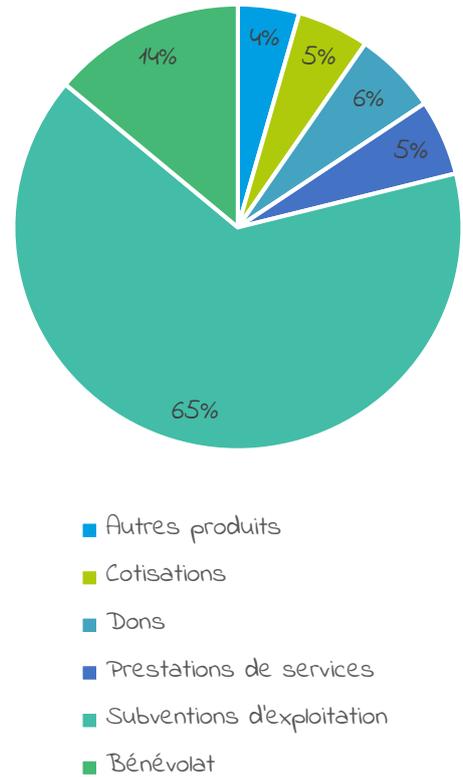


Figure 4. Répartition des produits 2018

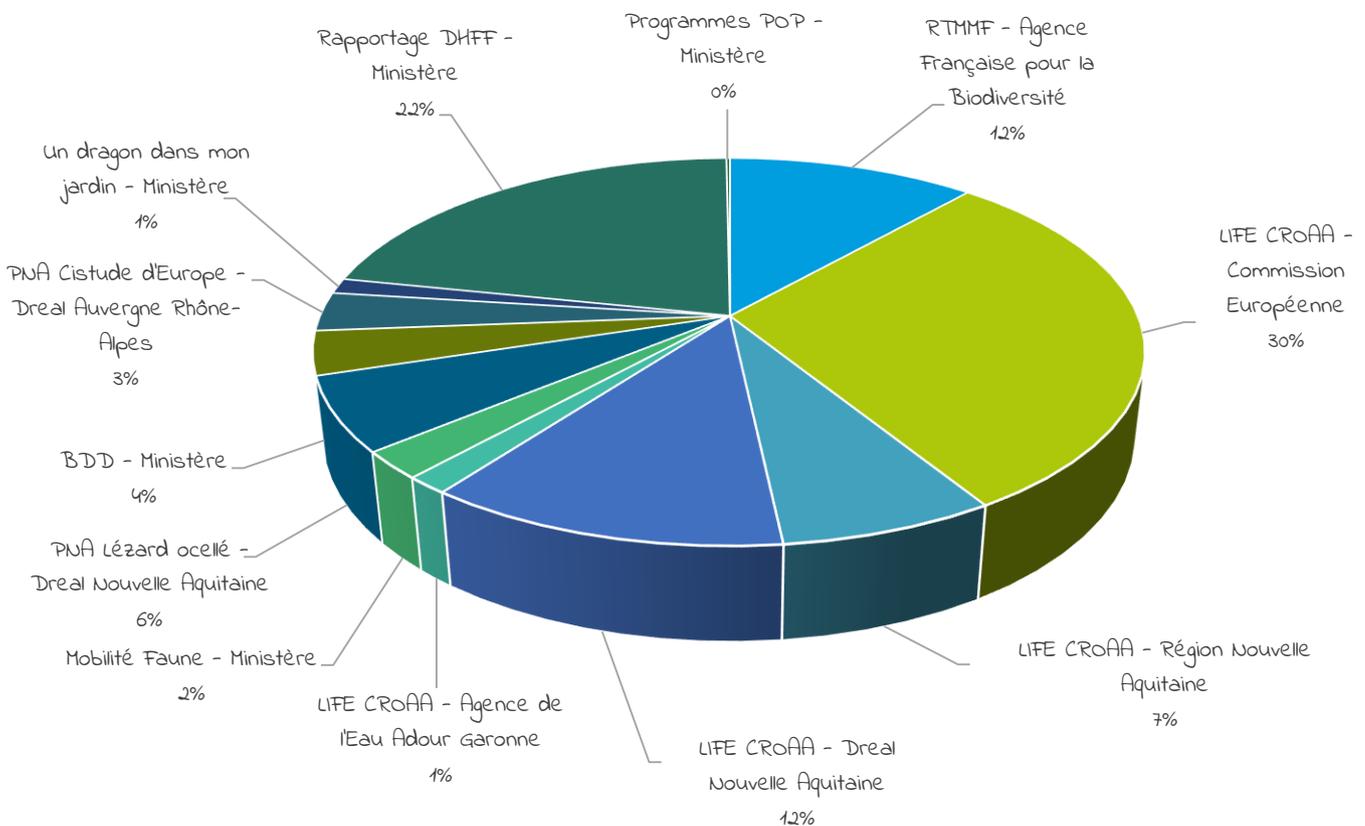


Figure 5. Détail des subventions d'exploitation

Bilan

Présentation de l'actif d'un montant total de **1 132 910.58 €** pour l'exercice 2018, qui correspond au patrimoine de l'association :

- ⊙ L'actif immobilisé net s'élève à 1 441.51 € (-17 % par rapport à 2017)
 - Immobilisations corporelles : 1 437.11 € (-14 %)
 - Immobilisations incorporelles : 4.40 € (-92 %)
- ⊙ L'actif circulant s'élève à 1 131 469.07 € (+318 % par rapport à 2017)
 - Stocks et marchandises : 2 218.80 € (0 en 2017)
 - Créances : 31 757.64 € (-52 %)
 - Disponibilités : 1 097 492.63 € (+437 %)

Présentation du passif d'un montant total de **1 132 910.58 €** pour l'exercice 2018, qui correspond aux ressources financières de l'association :

- ⊙ Les fonds associatifs s'élèvent à 138 301.19 € (+43 % par rapport à 2017)
 - Fonds associatifs sans droit de reprise : 89 839.45 € (idem)
 - Report à nouveau : 6 538.01 € (+0.5 %)
 - Résultat de l'exercice : 41 923.73 €
- ⊙ Les dettes s'élèvent à 994 609.39 € (+464 % par rapport à 2017)
 - Dettes fournisseurs : 61 388.13 € (-30 %)
 - Dettes fiscales et sociales : 22 460.09 € (-18 %)
 - Autres dettes : 650 397.96 € (0 en 2017)
 - Produits constatés d'avance : 260 363.21 € (+326 %)

► Analyse

Le montant élevé du bilan 2018 (1 132 910.58 €) par rapport à celui de 2017 s'explique par le fait que la SHF, en tant que coordinatrice, a reçu fin 2018 le versement du 2nd acompte de la Commission Européenne concernant le LIFE CROAA pour un montant de 823 242.80 €. Un reversement d'une partie de cet acompte a été effectué début 2019 auprès des sept bénéficiaires associés du projet pour un montant total de 596 133.34 €.

Exercice comptable 2018 - SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE FRANCE - Bilan

ACTIF	31/12/2018	31/12/2017	variation	PASSIF	31/12/2018	31/12/2017	variation
Actif immobilisé				Fonds associatifs			
Immobilisations corporelles	1 437,11 €	1 680,21 €	-14%	Fonds associatifs sans droit de reprise	89 839,45 €	89 839,45 €	-
Immobilisations incorporelles	4,40 €	53,88 €	-92%	Report à nouveau	6 538,01 €	6 505,98 €	+0%
TOTAL	1 441,51 €	1 734,09 €	-17%	Résultat de l'exercice	41 923,73 €	32,03 €	+130789%
				TOTAL	138 301,19 €	96 377,46 €	+43%
Actif circulant				Dettes			
Stocks et marchandises	2 218,80 €	0,00 €		Dettes fournisseurs	61 388,13 €	87 975,90 €	-30%
Créances	31 757,64 €	66 657,49 €	-52%	Dettes fiscales et sociales	22 460,09 €	27 246,61 €	-18%
Disponibilités	1 097 492,63 €	204 316,56 €	+437%	Autres dettes	650 397,96 €		
TOTAL	1 131 469,07 €	270 974,05 €	+318%	Produits constatés d'avance	260 363,21 €	61 108,17 €	+326%
				TOTAL	994 609,39 €	176 330,68 €	+464%
TOTAL GENERAL				TOTAL GENERAL			
	1 132 910,58 €	272 708,14 €	+315%		1 132 910,58 €	272 708,14 €	+315%

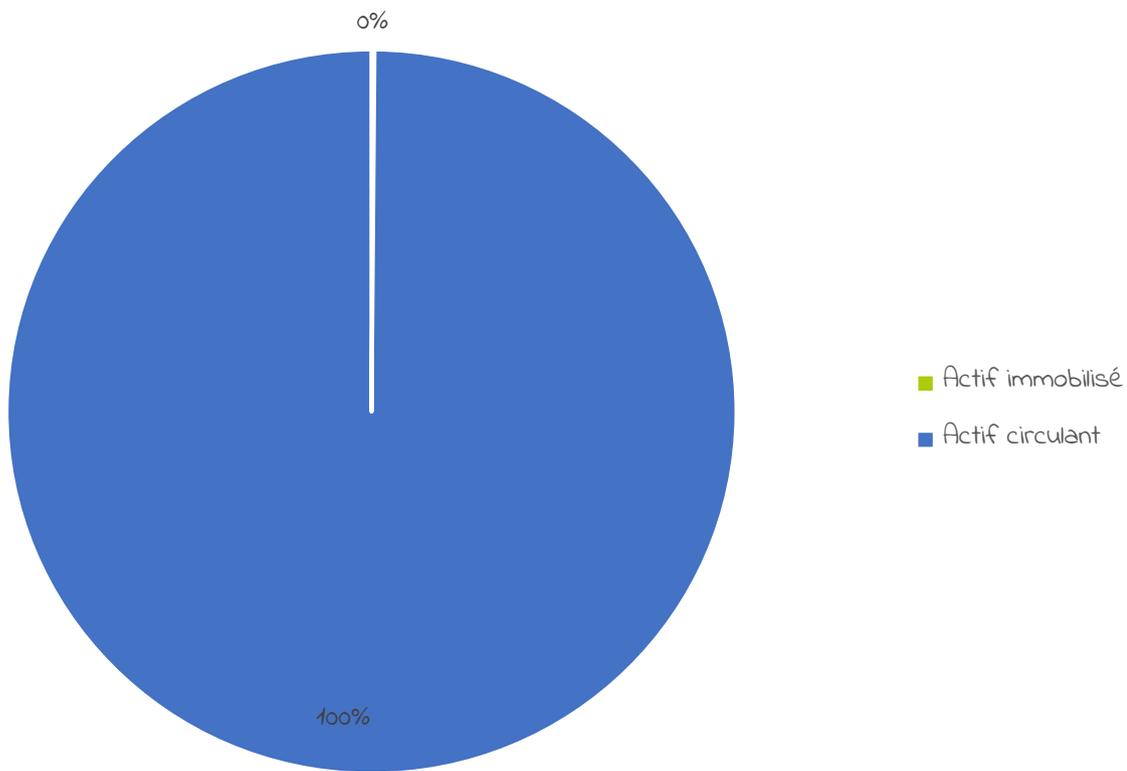


Figure 6. Actif 2018

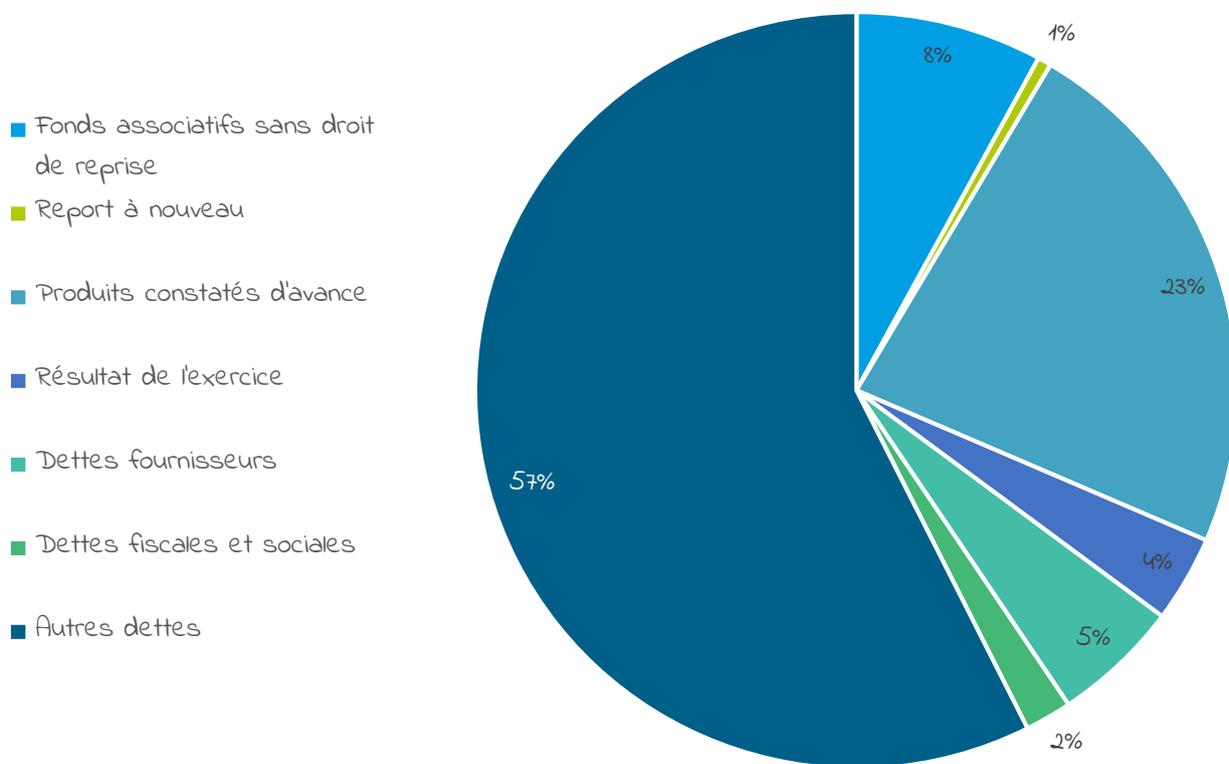


Figure 7. Passif 2018

